

LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 139

MONTRÉAL, LE LUNDI 23 JUIN 1997

88¢ + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

L'essentiel et le superflu

Au delà des considérations financières, c'est un débat extrêmement émotif qu'a lancé vendredi le président des Expos de Montréal, Claude Brochu, en dévoilant son projet de nouveau stade au centre-ville. Un débat où le risque est grand de mélanger des pommes et des oranges et de donner, de part et d'autre de la clôture, dans la démagogie.

En Amérique du Nord, le sport professionnel laisse beaucoup de gens indifférents, sauf lorsqu'il est question d'argent. Chacun semble avoir son opinion sur la spirale inflationniste des salaires, sur la cupidité des propriétaires et sur la situation du simple mortel, coincé entre les deux par son statut soit de client, soit de contribuable, soit des deux.

Tant que l'industrie fonctionnait d'elle-même, sa richesse un peu obscène pouvait toujours être ignorée. Des voix se sont élevées contre les augmentations du prix des billets, contre l'«élitisme» du sport de spectacle, mais la consommation demeurant volontaire, les protestations sont restées sans écho durable. Les courageuses tentatives d'organiser les amateurs, notamment au moment des conflits de travail qui perturbent le sport à un rythme croissant, ont été autant de coups d'épée dans l'eau.

Au cours des années 1990, cependant, la donne a changé. Alors qu'on croyait que la folie dépensière se résorberait en face de la dure réalité, une nouvelle avenue a été trouvée. La rareté des franchises, savamment maintenue par les circuits majeurs, a permis le recours à une forme de chantage au déménagement que seule pouvait contrer l'injection de fonds publics dans de nouvelles infrastructures.

Sur une période de cinq ans menant à aujourd'hui, près d'une cinquantaine d'équipes ont obtenu, sont en voie d'obtenir ou recherchent activement un pacte avec leur ville ou région d'attache. Aux États-Unis, ce procédé a donné lieu à une féroce polémique.

Face à l'empressement des autorités publiques à dérouler le tapis rouge devant les magnats du sport, plusieurs ont cru bon de sonner l'alarme. L'étude la plus percutante à ce jour s'intitule *Major League Losers*, du professeur Mark Rosentraub de l'Université de l'Indiana; en 500 pages formidablement documentées, celui-ci démontre que toute dépense publique dans le sport professionnel équivaut à une subvention directe, à un gaspillage sans espoir d'un retour sur investissement. Les autorités sportives seraient devenues des parasites, les assistés sociaux de luxe de communautés qui pourraient fort bien s'en passer.

Mais pourquoi en est-il ainsi? Car la plupart de ces interventions ont été faites avec l'appui, au moins tacite, des contribuables! L'espace manque ici pour étayer le sens du sport professionnel, sa place dans la culture populaire. Qu'il suffise de dire que pour bien du monde, la présence d'une franchise est directement liée à l'image de marque d'une ville et à la fierté de ses habitants. Ou à tout le moins, comme le souligne Rosentraub, qu'«on» les a convaincus de ce fait, ce «on» incluant aussi les médias qui font leur pain et leur beurre du sport et lui donneront toujours — la conférence de presse de M. Brochu a fait l'objet d'une couverture monstre — une importance exagérée. Lavage de cerveau?

Le problème, en fait, réside dans le fait qu'il est à peu près impossible de calculer avec précision l'impact économique d'une équipe sportive. Les mêmes chiffres peuvent être utilisés pour affirmer une chose et son contraire. Pour une étude qui prouve que le sport a un effet neutre sur l'économie — s'il disparaît, les sommes qu'il canalise seront distribuées ailleurs avec des retombées équivalentes —, il s'en trouvera toujours une autre montrant une valeur ajoutée et, dans le cas d'un nouveau stade, une revitalisation quelconque d'un secteur urbain.

Les Expos ont d'ailleurs bien saisi la valeur intangible du sport, qu'ils n'ont pas hésité à faire mousser dans la défense de leur projet. Par-delà les données brutes (toujours discutables) liées à l'emploi et au tourisme, ils ont publié une analyse d'*«impact socio-culturel»* d'un nouvel amphithéâtre qui fait appel à des notions telles que la «valeur symbolique culturelle de l'équipement», le «sentiment d'appartenance et de fierté collective» et la «contribution aux éléments perçus importants dans le critère de localisation «qualité de vie»». On parle même du «temple retrouvé» pour désigner ces petits parcs intimes que se sont donnés des villes américaines — Baltimore, Cleveland — et qui ont, du moins jusqu'à maintenant, insufflé une nouvelle vie à leurs secteurs centraux.

De toute évidence, ces arguments ne sont pas destinés à l'entreprise privée, logiquement préoccupée par la seule différence entre les revenus et les dépenses. Et si M. Brochu a rejeté d'emblée tout soutien étatique direct, il reste à décoder son allusion au fait que «les deux principaux bénéficiaires de la présence des Expos à Montréal sont les gouvernements» et qu'il ne faut «fermer aucune porte».

Les Expos partent avec deux prises contre eux: les sommes injectées dans la rénovation du Stade olympique et l'image très négative du sport professionnel. Mais les envoyer paître au nom de la rectitude économique ambiante n'aurait pas plus de sens que d'accréditer sans bien les examiner les propos de M. Brochu, à savoir que le départ des Expos serait un «terrible désastre». Le rejet du superflu n'est pas le corollaire obligé de la préservation de l'essentiel.

L'ENTREVUE

Kenneth White,
le poète nomade,
page B 1



LES ACTUALITÉS

Une fête nationale
complètement éclatée,
page A 3

LE MONDE

La guerre du tabac
n'est peut-être pas finie,
page A 5



Désaccord sur l'essentiel

Les dirigeants du «G8» trébuchent sur l'environnement, la Bosnie et l'OTAN

D'APRÈS REUTERS

Denver — À l'issue d'une dernière réunion de travail, les dirigeants des États du G7 et de la Russie (groupe aussi appelé «G8» ou «G7+1») ont entériné une déclaration finale portant sur un éventail très large de sujets, dont la rétrocession de Hong-Kong et le processus de paix au Proche-Orient.

Les Huit réclament également un embargo mondial sur le clonage humain, l'accélération des recherches sur le vaccin contre le sida ou une nouvelle impulsion dans la lutte contre la criminalité *high tech* qui s'appuie sur l'informa-

tique. Concernant l'économie, les dirigeants du Club des Sept élargi à la Russie constatent la bonne forme globale de l'économie mondiale mais mettent en garde contre les possibles difficultés à venir et soulignent le problème créé par les excédents commerciaux japonais.

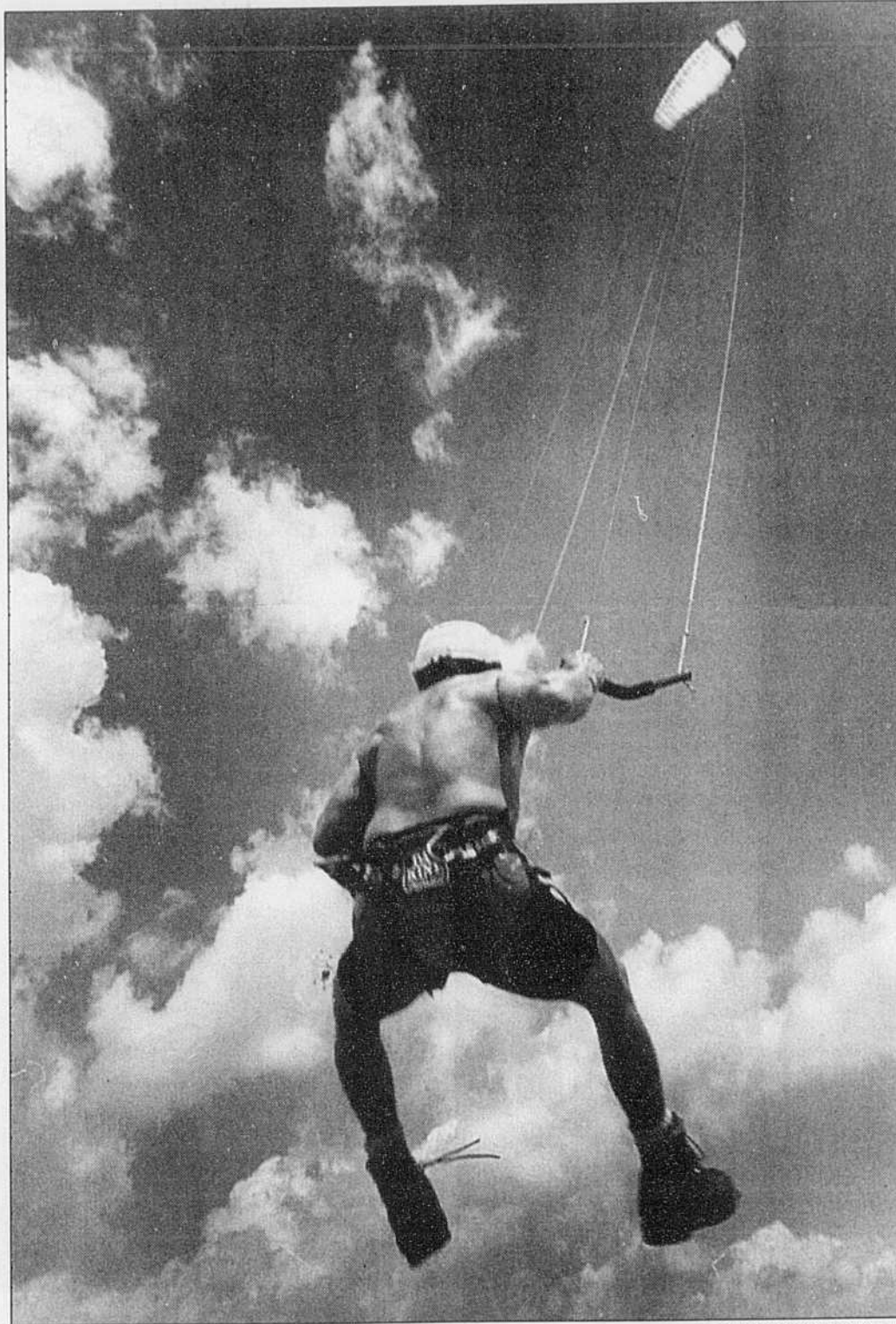
Le chômage européen et les risques inflationnistes de l'économie américaine figurent aussi sur la liste des préoccupations des dirigeants réunis depuis vendredi en sommet annuel à Denver, vitrine de la réussite industrielle et technologique des États-Unis, réussite que les responsables américains n'ont pas manqué de claironner. Mais les Huit n'ont su se mettre d'accord sur une série

de questions que l'on savait difficiles à résoudre. À commencer par le chapitre environnement. Malgré l'empressement des Européens, la déclaration finale ne comprend pas l'objectif d'une réduction de 15% des émissions de gaz carbonique d'ici l'an 2010 mais mentionne simplement «une réduction substantielle» des émissions nocives de ce gaz à effet de serre. Ce qui n'a pas empêché Jacques Chirac d'y voir un succès pour l'Europe contre les États-Unis (voir, page A5).

Le sujet sera au centre du second Sommet sur la Terre

VOIR PAGE A 8: «G8»

L'envol



CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR

MICHEL MONTMIGNY se laisse soulever de quelques pieds par son cerf-volant alors qu'il participait au *Rendez-vous mondial du cerf-volant*, qui se terminait hier au parc Arthur-Therrien de Verdun. Près de 200 cerfs-volistes provenant des quatre coins du monde ont participé à l'événement où plus de 100 000 spectateurs étaient attendus.

La maternelle dès... trois ans!

99 % des petits Français font leur entrée dans le monde scolaire à trois ans

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Une grande agitation règne depuis une semaine à la garderie Philippe Auguste, dans le XI^e arrondissement parisien. Chaque jour, les petits qui approchent de leur troisième anniversaire délaissent le bac à sable et les pots de colle. Par petits groupes, ils accompagnent leur monitrice en trotinant et en se tenant la main pour découvrir, à quelques pâtés de maisons de là, l'école maternelle qui deviendra leur milieu de vie dès la rentrée scolaire.

Alors que les Québécois de cinq ans fréquenteront en septembre pour la première fois l'école maternelle à temps plein, les petits Français font traditionnellement leur entrée dans le monde de l'école à trois ans. Ici, on s'étonne même qu'il n'en soit pas ainsi partout ailleurs.

La France se vante d'être le leader européen en la matière. Depuis les années 80, 99% des petits Français sont scolarisés à trois ans. Et 36% intègrent même la maternelle dès deux ans! Celle-ci n'est pourtant obligatoire pour personne.

«En plus d'un lieu d'apprentissage, les parents y trouvent un moyen de garde gratuit», reconnaît Michelle Palauqui, chargée de mission auprès du directeur des écoles de l'Éducation nationale. À peine 15% des petits Français fré-

quentent une maternelle privée.

Créé en 1881 par Jules Ferry, le modèle français a été largement suivi en Belgique et en Italie, alors que l'Europe du Nord favorisait plutôt les jardins d'enfants (privés) et la garde en milieu familial. Conçue d'abord comme une forme d'aide sociale qui permettait de fournir un moyen de garde aux enfants d'ouvriers et d'intégrer les immigrants, la maternelle a été depuis largement influencée par les recherches de spécialistes comme le Suisse Jean Piaget, l'Italienne Maria Montessori et le Français Henri Wallon. Le programme, revu en 1995, se veut une initiation douce à la vie en groupe, au langage, à l'écrit, au monde extérieur et aux arts sans apprentissages scolaires formels.

«La maternelle à trois ans est en France l'objet d'un véritable consensus social», dit Michelle Palauqui. Il y a dans l'école maternelle française une volonté d'intégration et de prise en charge par l'État qui est presque une position philosophique.

Michelle Palauqui a reçu il y a quelques années une délégation de directeurs de la Commission des écoles protestantes de Montréal. Elle se souvient de leur étonnement devant les petits qui mangeaient à la cafétéria dès trois ans.

La qualité des équipements de maternelles françaises ferait se pâmer d'admiration n'importe quel enseignant québécois. «Depuis les années 80, les gouvernements ont

Nouveau partenariat: avant ou après le référendum?

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Dernier d'une série de deux articles

Dans l'échelle des préférences, les deux tiers des Québécois optent d'abord pour l'obtention de plus de pouvoirs pour leur province au sein de la fédération canadienne. Seulement le tiers choisissent spontanément l'indépendance pure et simple. Et à l'évidence, pour que la souveraineté soit un jour appuyée par une majorité d'électeurs, ceux-ci devront avoir la conviction du maintien, après l'indépendance, d'une association avec le reste du Canada.

En deux mots, la majorité des Québécois veulent un nouveau partenariat avec leurs concitoyens canadiens,

- «Le partenaire le plus gros trouve injuste d'accorder autant de pouvoirs à l'autre [...], le plus petit refuse de subir la domination du plus imposant des deux.»

fondé sur une plus grande autonomie. Préférablement au sein de la fédération, sinon après la souveraineté. Mais l'examen de la situation actuelle n'autorise personne à garantir aux Québécois pleine satisfaction ni dans un cas, ni dans l'autre.

L'évolution des discussions sur le partage des compétences au sein du Canada ne conduit pas, à court terme, à une autonomie complète du Québec dans des champs de compétence bien délimités. Au contraire, la plupart des débats en cours célèbrent les vertus de l'interdépendance entre les deux ordres de gouvernement, la responsabilité partagée, la codécision et une division hiérarchique des tâches: Ottawa participe à la définition des normes communes et s'en fait le gardien, les provinces gèrent les services à la population.

Quant à la possibilité de conclure, après un vote majoritaire en faveur de la souveraineté, une entente de partenariat aussi étendue que celle suggérée par le camp du OUI au référendum de 1995, elle se heurte au refus obstiné du partenaire éventuel d'en discuter. La formule proposée en 1995 énonçait une liste de pouvoirs exercés en commun, l'établissement d'institutions communes y compris une assemblée parlementaire.

Dans une chronique publiée à la mi-campagne fédérale, le rédacteur en chef d'un des quotidiens les plus influents au pays, le *Globe and Mail* de Toronto, William Thorsell,

VOIR PAGE A 8: PARTENARIAT

Une rafale de partielles pour redorer le blason du PQ

Blackburn et Rioux seraient invités à quitter la vie politique

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

«Lorsqu'un siège de député à l'Assemblée nationale devient vacant, le décret qui ordonne la tenue de l'élection partielle est pris au plus tard six mois à partir de la vacance.»

C'est en vertu de cet extrait de l'article 130 de la Loi électorale du Québec que le premier ministre Bouchard devra ordonner la tenue de quatre élections partielles au plus tard le 3 septembre dans Bertrand, le 23 octobre dans Duplessis, le 2 novembre dans Bourassa et dans Kamouraska-Témiscouata.

En pareille situation, le gouvernement n'a d'autre choix que de fixer l'appel aux urnes à la date la plus rapprochée, celle du 3 septembre. La rumeur veut par ailleurs qu'il suscite trois autres vacances, dans des circonscriptions acquises à l'avance, celles de Chicoutimi, Iberville et Matane.

Le déclenchement d'une rafale de partielles pourrait ainsi aider le gouvernement à redorer son blason et contribuer à lui donner un second souffle en vue des élections générales de 1998. L'exercice aurait également pour objec-

VOIR PAGE A 8: MATERNELLE

VOIR PAGE A 8: RAFALE

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé. Ennuagement en fin de soirée. Max: 26 Min: 14	Québec Ensoleillé. Max: 24 Min: 10
--	--

INDEX

Annonces..... B 6	Le monde..... A 5
Avis publics .. A 4	Les sports..... B 5
Culture..... B 8	Mots croisés.. B 5
Économie..... B 2	Planète..... B 4
Éditorial..... A 6	Politique..... A 4
Idées..... A 7	Télévision..... B 7



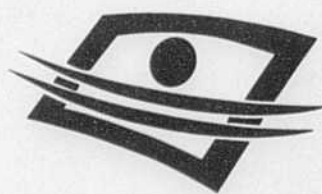
QUÉBÉCOIS, RESTEZ DEBOUT !

Durant les 24 heures du 24 juin !



Participez à cette grande fête où défileront les images, les mots et les sons du Québec. Un Québec allégorique, tantôt drôle, tantôt touchant, toujours changeant. Du village local au village global.

De minuit le 23 à minuit le 24 juin.



Télé-Québec



Gouvernement du Québec
Ministère des Relations avec les citoyens
et de l'immigration



Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

Baie Comeau : 22 Carleton : 15 Chapeau : 23 Chicoutimi : 8 Gaspé : 35 Hull : 30 Montréal : 17 Percé : 40 Québec : 15 Rimouski : 22 Rivière-du-Loup : 31 Rouyn : 10 Sept-Îles : 9 Sherbrooke : 24 Trois-Rivières : 45 Val-d'Or : 12

0 h 00

*C'EST PARTI !
C'EST LA FÊTE !*

0 h 15

CRAC

Film d'animation de Frédéric Bach

0 h 30

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST
Drame de mœurs d'André Brassard

2 h 15

MUSTANG

Comédie dramatique
de Marcel Lefebvre et Yves Gélinas

4 h 00

AMUSE-GUEULE

Fantaisie humoristique
de Robert Awad

4 h 30

WOW

Documentaire de Claude Jutra

6 h 00

LIRE AUX ÉCLATS :
Michel Tremblay

6 h 30

LA MAISON DE QUIMZIE

7 h 00

LA MOUSTACHE À PAPA
Avec Carmen Campagne

8 h 00

MONGRAIN

Émission spéciale enregistrée
à l'Assemblée nationale

9 h 00

LIRE AUX ÉCLATS :
Félix Leclerc

9 h 30

SIMON LES NUAGES
Conte de Roger Cantin

11 h 00

NITASKINAN / AU PAYS DES ATIKAMEKWS
Ce documentaire nous présente
le peuple Atikamekw

12 h 00

MONGRAIN

Rediffusion de l'émission de 8 h 00

13 h 00

IXE-13

Comédie musicale
de Jacques Godbout

15 h 00

UN MONDE EN COULEUR

Le document présente
les différentes facettes du Québec
d'aujourd'hui

16 h 00

PORTRAITS D'IMMIGRANTS
Portraits de trois néo-Québécois

16 h 30

LA VISITE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
Documentaire de
Jean-Claude Labrecque

17 h 00

DÉFILÉ DE LA SAINT-JEAN

En différé, retransmission
du défilé de Montréal

18 h 00

QUÉBEC PLEIN ÉCRAN

Anne-Marie Dussault s'entretient
avec Louise Forestier

18 h 00

1 FOIS 5

Remontage du célèbre spectacle
de la Saint-Jean

21 h 00

STATION SOLEIL

Spécial Félix Leclerc

21 h 30

AMOUREUX FDU

Comédie sentimentale de Robert Ménard

23 h 15

QUÉBEC PLEIN ÉCRAN

Rediffusion de l'émission de 18 h 00

« C Y B E R - A C T I F »

Développer des relations **priviliégiées...**

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Festival du Homard sur la Terrasse
Chez Paupé 932-6118
 1657 Ste-Catherine O. Stat. Gratuit

Une Saint-Jean totalement éclatée

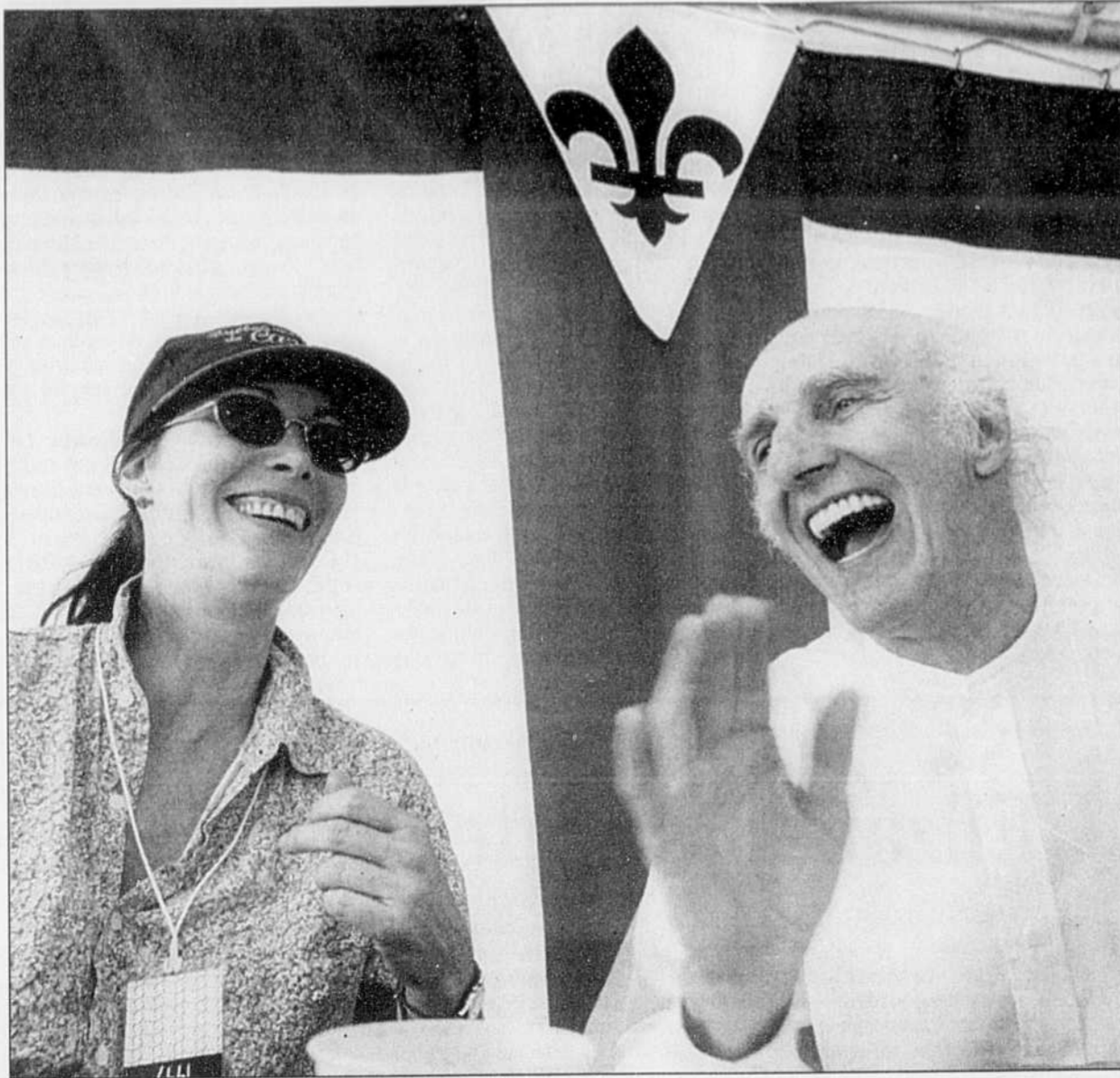
Ballade, poésie, rock, blues avec Vigneault, Lapointe, Workman...

Mélant les genres, les rythmes, les générations, le spectacle de la Saint-Jean célèbre le mariage du rock and roll et de la chanson à texte demain soir. Vigneault a rendez-vous avec Luc de Larochellière, Éric Lapointe, Luce Dufault, Nanette Workman, tous publics confondus. On détricote la pure laine.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Rock, blues, poésie, ballade; jamais spectacle de la Saint-Jean n'aura été si éclectique que celui de demain soir, si rock and roll et si contrasté. «Si jeune», précise de son côté Vigneault. À 21h, le poète de *Gens du pays* montera sur la scène du parc Maisonneuve aux côtés du chanteur de la révolte Luc de Larochellière, des rockers Éric Lapointe, Luce Dufault, Nanette Workman. Toutes voix unies sur les chansons de l'un, de l'autre. La direction artistique sera signée René Richard Cyr, le directeur musicale Scott Price, avec douze musiciens en prime. Jamais le chemin de Nanette Workman n'avait croisé celui de Vigneault. Elle est au Québec depuis trente ans, mais il aura fallu les fêtes de la Saint-Jean pour les réunir. «Pour moi une fête est une fête», précise la rockeuse.

Exit le tricot serré. Un artiste n'a plus besoin du label «indépendantiste» pour être invité à participer au spectacle du 24 juin. Entré dans l'histoire, le spectacle sur la montagne réunissant en 1976 les ténors Charlebois, Léveillé, Vigneault, Ferland, Deschamps sur fond de ferreux indépendantiste. Révolue aussi, cette fête de 1990 sur l'île Sainte-Hélène avec les Piché, Jalbert, Rivard, Vigneault, tous farouchement bleus,



Nanette Workman et Gilles Vigneault: pour la première fois ensemble.

et le discours patriotique de Jean Duceppe en guise de cri de ralliement. «Aujourd'hui il y a une notion de célébration qui n'est pas nécessairement partisane», précise le metteur en scène

René Richard Cyr qui s'agit à par-faire ce spectacle éclaté.

Depuis une semaine et demie, tout ce beau monde se prépare en vue du jour J. Hier après midi, au parc Mai-

sonneuve, Vigneault répétait sa chanson *Charlie Joe* sur laquelle Luce Dufault et Nanette Workman jouaient les choristes à des années-lumière de leur répertoire habituel. Des recou-

pements, des liens nouveaux tant politiques qu'artistiques se tissent d'une fête nationale à l'autre. «Changez votre compagnie.» René Richard Cyr, qui en est à sa troisième direction artistique d'un spectacle de la Saint-Jean, sait bien que tout ne se passe pas sur scène mais que les Québécois eux-mêmes colorent leur fête nationale: «Le public et le climat politique font le spectacle.»

Saouls, pas saouls

On attend comme chaque année entre 80 000 et 100 000 personnes réunies pour l'occasion, jeunes pour les deux tiers, saouls, pas saouls. Sans compter les autres qui y assisteront en pantoufles devant leur petit écran de la SRC une demi-heure plus tard. L'événement est de moins en moins «nationaliste» et de plus en plus «national», de moins en moins pur chansonnier et de plus en plus tous rythmes unis. Luc de Larochellière estime qu'au-delà des différences qui les opposent, tous les cinq sont des artistes qui font de la chanson, unis par la voix. «Le seul fait de chanter en français constitue un acte politique», renchérit Vigneault.

Le barde de Natashquan a vu neiger sur les fêtes de la Saint-Jean, lui qui fut son porte-étendard à tant de reprises. Mais mardi soir, il précise qu'il aura trente ans, pas plus. «L'âge ce n'est pas qu'un chiffre. C'est aussi une attitude. Parmi le public, se trouveront des jeunes qui n'ont jamais entendu de chansons de Vigneault, ou qui pensent que je suis mort parce qu'on m'enseigne à l'école. Pour moi, c'est une occasion extraordinaire de les rejoindre, de travailler avec des gens nouveaux. Avant, la Saint-Jean était une fête nationaliste. Maintenant, elle est nationale et elle inclut tout le monde. Ce qui n'est ni mieux, ni pire qu'autrefois.» Le poète en a assez de l'expression québécoise de souche. «Ça suppose un arbre qui a été coupé, conclut-il. Je préfère un arbre debout.»



ARCHIVES LE DEVOIR

Phyllis Lambert

Logements à rénover

LE DEVOIR

Mme Phyllis Lambert a procédé récemment au lancement du Fonds d'investissement de Montréal (FIM), société en commandite ayant pour objectif de rénover des logements de la métropole dans l'espoir de freiner la détérioration de certains quartiers. Parmi les commanditaires, on retrouve le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec, la Banque Nationale, la Banque Royale et les Investissements Claridge. Au total, 4,6 millions seront investis dans la première phase du projet qui comprend l'acquisition d'environ 800 logements au cours des douze prochains mois. Ces logements, une fois rénovés, seront transférés à des coopératives, à des organismes sans but lucratif et à des particuliers à revenus modestes.

«Le fonds d'investissement de Montréal est un virage majeur pour répondre aux problèmes de la détérioration sociale et physique de Montréal», a déclaré Mme Lambert qui avait proposé la création de ce fonds lors du dernier sommet de l'emploi, l'automne dernier. «L'acquisition d'une propriété par des ménages à revenus modestes est très difficile», a pour sa part indiqué Raymond Bachand, p.-d.g. du Fonds de solidarité qui injectera 2,5 millions dans ce projet. «L'intervention du FIM permettra à ces gens de devenir propriétaires de leur logement.»

Un répit fiscal serait en vue

PRESSE CANADIENNE

Denver — Les Canadiens devraient connaître un répit fiscal dans la seconde moitié du mandat libéral, avec des baisses d'impôt et une hausse du plafond des contributions à leurs régimes de retraite, selon le ministre fédéral des Finances Paul Martin.

«C'est quelque chose dont nous devons nous occuper au cours de ce mandat», a dit M. Martin lors d'une pause au Sommet du G8 qui réunit les pays les plus industrialisés.

«Mon opinion personnelle, c'est que très clairement nous devons d'abord alléger le fardeau fiscal des Canadiens à moyen et faible revenu.»

Mais un allègement fiscal ne pourra survenir tant que le gouvernement n'équilibrera pas son budget, ce qui devrait prendre encore deux ans, a spécifié le ministre.

De plus, M. Martin a cherché à minimiser les attentes: les surplus budgétaires espérés ne seront de toute façon pas assez importants pour en arriver à des baisses d'impôt considérables.

«Même quand nous aurons éliminé le déficit, nous n'allons pas générer tout de suite d'énormes surplus et il faudra du temps pour que ces surplus s'accumulent. Je crois donc que nos attentes doivent tenir compte de la réalité.»

Au cours de la dernière campagne électorale, les programmes réformiste et conservateur promettaient tous deux des réductions générales d'impôts. Paul Martin s'était par sa part refusé à de tels engagements, affirmant qu'il était irresponsable de discuter de baisses d'impôts alors que le pays traîne toujours des déficits.

Les réductions d'impôts ont été l'un des points abordés au Sommet par les ministres des Finances du Canada, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon et des États-Unis. Ces pays cherchent

tous des façons de permettre à leurs citoyens de créer suffisamment de richesse pour sauvegarder leurs revenus à la retraite tout en réduisant la pression que le vieillissement de la population impose aux régimes publics de pension.

L'un de ces moyens, au Canada, serait d'augmenter la limite des contributions permises dans les REER, une proposition qui est dans l'air depuis des années mais qui n'a jamais été réalisée. M. Martin a affirmé que cela changerait.

«Je crois qu'effectivement, à un certain moment, ces limites doivent être augmentées. Mais nous allons le faire seulement lorsque nous pourrions agir de manière à être équitables pour tous.»

La contribution canadienne moyenne à un REER est de 3500 \$, a expliqué M. Martin. «Le plus grand problème c'est ceux qui ont une jeune famille sont incapables de mettre de l'argent dans un REER et ils ne commencent à épargner qu'à la fin de la quarantaine.»

Louanges

Il a ainsi paru laisser entendre que toute nouvelle hausse de contribution aux REER serait aussi limitée aux Canadiens à faibles et moyens revenus. Enfin, le Sommet du G8 (la Russie s'ajoutant aux sept pays les plus industrialisés qui composaient jusqu'à maintenant le G7) s'est avérée une expérience agréable pour le ministre Martin. Les ministres des Finances n'avaient que des louanges à l'endroit de l'économie canadienne. «Le Canada, avec une très faible inflation et des succès impressionnants dans sa lutte contre le déficit, a connu une croissance qui s'est intensifiée récemment et qui devrait conduire à la création d'emplois», énonce le G8 dans un communiqué. On s'attend à ce que le Canada domine le monde industrialisé au chapitre de la croissance économique cette année.

Solidarité Québec-Haïti

Construire l'après-dictature

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Dans l'Haïti de l'après-dictature, se relevant de décennies de misère et de corruption, tout reste à faire, constate Serge Jovin, membre-fondateur de Solidarité Québec-Haïti, Haïtien, il est retourné dans son pays il y a un an, après avoir vécu trente ans au Québec.

M. Jovin a en effet été nommé depuis un an président du groupe Zanfan Tradisyen Ayisyen (Zantray), un groupe haïtien qui se donne autre mission de sortir le culte vaudou de «l'apartheid» dans lequel il est plongé depuis près de 200 ans. Dans le cadre de l'éveil démocratique haïtien, l'ex-président Jean-Bertrand Aristide avait amorcé en 1995, une reconnaissance du culte vaudou dans la société haïtienne.

Selon M. Jovin, au moins quatre des sept millions d'Haïtiens pratiquent le culte vaudou, en public ou en secret. Selon M. Jovin, ce culte pourrait d'ailleurs servir de rassembleur entre les paysans.

Banni par l'église catholique durant des siècles, le vaudou intègre en fait des éléments de catholicisme et des morceaux de culture venus d'Afrique. Animiste, ce culte incorpore la croyance des *loas*, des esprits maléfiques ou bienveillants qui peuvent pénétrer un corps humain. Les rituels sont exécutés dans des temples, à l'aide de *hougans*, les prêtres, et de *mambos*, prêtresses vaudou.

Lors de diverses cérémonies, notamment celle du *guedé*, que l'on célèbre en novembre, on appelle les morts à l'aide de rythmes de tambour d'origine congolaise. Le peuple haïtien a en effet des racines au Congo, en Côte-d'Ivoire, en Guinée, et au Bénin. Le créole, pour sa part, est

un «chaos organisé», dit M. Jovin, une sorte de lieu de rencontre d'une grande variété de cultures.

Selon M. Jovin, le vaudou faisait partie du mouvement de libération des esclaves d'Haïti lancé par Jean-Jacques Dessalines, lui-même ancien esclave et premier empereur d'Haïti. Le mouvement d'émancipation du vaudou aurait pris fin avec l'assassinat de Dessalines, au début du XIXe siècle.

Parmi les projets de Zantray, on retrouve entre autres la mise en valeur des *lakous*, ces sites de rassemblement vaudou des anciens esclaves. La prise en charge de ces sites pourrait aussi, selon M. Jovin, servir à des fins environnementales puisqu'elles pourraient mener à la remise en fonction d'anciennes sources d'eau tarées.

M. Jovin cite par ailleurs en exemple la mise sur pied d'une exposition de 900 œuvres vaudou, mise

sur pied par un anthropologue de l'université de Los Angeles, et qui est présentée actuellement dans différentes villes des États-Unis. Outre la dimension environnementale, qui traite aussi de reboisement, l'organisme Zantray veut promouvoir un projet de développement économique, par l'entremise de coopératives et de caisses d'économie. Haïti, rappelle M. Jovin, regorge de *Madan Sara*, ces femmes qui ne savent souvent ni lire, ni écrire, ni compter, et qui tentent de vendre certains produits maraichers dans les marchés, à la merci du premier voleur venu. «Elles doivent contracter des prêts pour effectuer leur travail, et comme elles ne savent pas compter, elles risquent de se faire rouler», dit M. Jovin.

Rappelons que, selon *L'Etat du monde*, 55 % de la population d'Haïti est analphabète, l'espérance de vie y est de 56,6 ans. 31 % de la population vit en ville, et la mortalité infantile y est de 86 pour 1000 habitants.

Le vaudou pourrait servir de rassembleur entre les paysans haïtiens



Paul Martin

Mort d'un sénateur à vie

Ottawa (PC) — Le sénateur John M. Macdonald, dernier à avoir été nommé à vie et à siéger toujours à la Chambre haute, est décédé vendredi soir à l'âge de 91 ans dans un hôpital de North Sydney, en Nouvelle-Ecosse.

Jusqu'en 1965, les sénateurs étaient nommés à vie; depuis, ils doivent prendre leur retraite à l'âge de 75 ans. À sa nomination au Sénat, en 1960, quelqu'un lui avait demandé comment il appréciait la fonction. «C'est un bon boulot, avait-il répondu. Je pense que je vais le garder.»



NOUVEAUTÉ

MATHOPHILIE

416-436-514 (536 en préparation)

2^e cycle du secondaire

Directrice de collection et auteure :

Louise Lafortune Ph.D.

Manuel 416, tome 1,

320 pages, 35,50 \$

Manuel 436, tome 1,

559 pages, 42,50 \$

Maintenant disponible

Manuel 514, tome 1

Les manuels de cette nouvelle collection sont conçus pour aider certains élèves à soutenir leur «mathophilie» et pour en aider d'autres à passer de la «mathophobie» à la «mathophilie». Les moyens utilisés visent à ce que les élèves appréhendent la mathématique et découvrent du plaisir à en faire.

L'approche développée dans la nouvelle collection MATHOPHILIE tient compte des dimensions cognitive, métacognitive, affective et sociale de l'apprentissage de la mathématique.

La nouvelle collection MATHOPHILIE répond aux exigences et contenus, aux principes directeurs et objectifs des nouveaux programmes de mathématique du ministère de l'Éducation.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adr. Internet: <http://www.guerin.qc.ca>

Grand solde
 au Club 402-HOMME 50% et plus

Imperméables, doublure amovible, importés de Belgique
 rég. 795 \$ Solde 295 \$

Imperméables d'été, importés de France
 rég. 225 \$ Solde 99 \$

Pantalons 100 % coton, importés d'Italie
 rég. 150 \$ Solde 75 \$

1 h de stationnement gratuit avec tout achat de 100\$ ou plus
 À votre service depuis 20 ans

1118, rue Sainte-Catherine O.,
 Suite 200, Montréal (Québec)
 H3B 1H5
 tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h
 Samedi de 10h à 16h
 Tous les soirs après 18h
 sur rendez-vous seulement

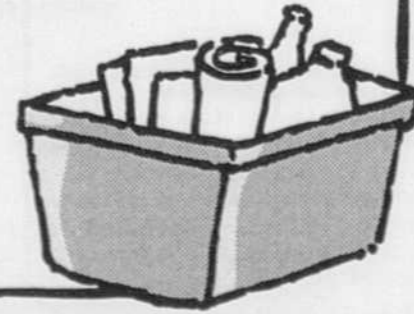


Il n'y a pas de collecte d'ordures ménagères ni de collecte sélective

les mardis 24 juin et 1^{er} juillet

La Ville de Montréal fait appel à la collaboration des citoyens et demande de ne pas sortir les déchets et les bacs verts lors de ces congés fériés.

MONTREAL
 c'est toi ma ville!



LES ACTUALITÉS

Pas de solution en vue dans le conflit du saumon avec les États-Unis

ROBERT RUSSO
PRESSE CANADIENNE

Denver — À quelques jours du début de la saison de pêche au saumon, c'est toujours l'impasse dans le conflit qui oppose le Canada et les États-Unis sur le saumon du Pacifique. Rien n'indique que les États-Unis soient même prêts à retourner à la table de négociation.

Le négociateur en chef du Canada, l'ex-ambassadeur aux Nations unies Yves Fortier, doit contacter aujourd'hui même son homologue américain pour sonder le terrain et évaluer les possibilités d'une reprise des discussions.

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a souligné que les stocks de poisson pourraient subir de graves dommages si rien n'est fait pour assurer la conservation de la ressource avant l'ouverture de la saison, dans deux semaines. M. Axworthy s'est absenté du som-

met du G 8 pour discuter de la situation avec M. Fortier, au cours du week-end. M. Fortier s'était rendu à Denver après la rupture des pourparlers à Richmond, en Colombie-Britannique, vendredi.

Cependant, même si les négociations reprenaient, il pourrait être impossible d'en venir à une entente avant le début de la saison de pêche au saumon, ce qui forcerait les deux parties à en venir à un accord provisoire.

Le Canada et les États-Unis ne s'entendent pas sur la répartition des prises de saumon entre chaque pays.

M. Axworthy a souligné que le Canada tenait à trouver une solution, mais pas à n'importe quel prix. La solution devra tenir compte des intérêts canadiens, a-t-il souligné.

Le premier ministre Jean Chrétien a brièvement abordé la question avec le président américain Bill Clinton, samedi, sans pouvoir obtenir d'engagement de sa part.



Yves Fortier

Sortir de la méconnaissance

«Il faut connaître l'Amérindien et le rencontrer»

Présence autochtone

Ils sont tout près de nous, quelques siècles en amont de notre histoire, mais nous ne les connaissons guère. Portant en eux une bonne partie de la mémoire de l'Amérique, les Amérindiens trouvent depuis sept ans, dans Présence autochtone, le festival du film et de la vidéo autochtones de Montréal, un moyen de se dévoiler à ceux qui la peuplent aujourd'hui.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Malgré la chaleur intense, sous le soleil de plomb, les neuf petits Montagnais de la réserve de Betsiamites portaient fièrement hier les costumes de peaux, de fourrure, leur pacha de renard et de plumes d'aigle, représentant chaque nation amérindienne du pays, que leur a confectionnés patiemment Paul-Émile Dominique, l'animateur socioculturel de la réserve.

«Nous avons commencé à apprendre ces danses lorsque nous avions cinq ans, mais au fond, nous les avons dans le sang», dit la petite Valérie, une danseuse de la troupe Maikanissat, qui en innu (langue montagnaise), veut dire Les Louveteaux. La troupe se présentait hier au square Berri, dans le cadre du festival Présence autochtone.

Sur scène, M. Dominique, armé d'un teneikan (tambour) marque la mesure en présentant tour à tour ces nations méconnues. Voici donc les Haïdas de la Colombie-Britannique, de la côte nord-ouest du Pacifique. C'est le peuple des totems, dont le potlak, qu'on appelle ici pou-wow, permet d'affirmer le rang et la richesse. Suivent bien sûr les Inuits, de la mer de Bering au Labrador, en passant par le pôle Nord, le peuple des pays de glace, arborant leurs douillettes fourrures. On n'oublie pas les Montagnais, peuple du caribou, de la région subarctique du Canada. Et on peut voir aussi les Mic-Macs, peuple de la mer, des Maritimes et de la Gaspésie, puis le peuple de la tortue, les Iroquois, les Hurons, les Algonquins, des terres boisées et des Grands Lacs. Et enfin, triomphaient les Pieds-Noirs, les Cris, les Assiniboïnes, venant des grandes Plaines du pays, le

peuple du bison, qui vient au Manitoba, et Saskatchewan, en Alberta et dans les Montagnes Rocheuses, et tant d'autres encore...

«Les peuples autochtones se dédient à un animal qui se trouve près de chez eux, explique la chanteuse montagnaise Selynn Kanape, de Betsiamites, avant de présenter son numéro. Mon père savait cuisiner tout ce qui se trouve près de chez moi, le castor, le saumon...»

Plus tard, les petites grand-mères, ou Kukuminashissat, en innu, se joindront à la danse, coiffées de bonnets à carreaux, avançant doucement un pas après l'autre, glissant presque dans leurs mocassins feutrés.

«Les enfants nous donnent des leçons, il faut les écouter», dit l'animateur Paul-Émile Dominique en entrevue. Il faut aussi écouter les anciens. Ils ont des choses à nous dire.

«Il faut connaître l'Amérindien et le rencontrer», dit M. Dominique, qui a organisé des activités d'échanges culturels, au cégep André-Laurendeau, par exemple.

Connaître l'Amérindien, c'est bien sûr aussi reconnaître qu'il est le premier habitant de l'Amérique, celui-là même qui accueillait les Vikings d'Eric Le Rouge, qui ont accosté sur les

berges du Labrador, durant le premier millénaire, et tous les peuples qui ont suivi, sur ces grands bateaux venus d'ailleurs. Et si le nom Québec peut vouloir dire «au rétrécissement de l'escarpement», s'il est tiré du mic-mac guépeg, le mot kabek, pour sa part veut bien dire «débarquez». Ce serait donc un mot de bienvenue que les Blancs ont utilisé pour désigner la terre où ils étaient arrivés. Et appeler les Amérindiens des sauvages, poursuit-il, c'est comme parler d'une terre sauvage, c'est-à-dire une terre inconnue, où l'on n'est jamais allé, dit-il. «Ils ne sont pas si sauvages que cela», dit M. Dominique, «eux qui parlent plusieurs langues. Ils parlent leur propre langue, et une autre langue, le français, ou l'anglais, ou les deux.»

«Nous croyons que nous pouvons déplacer des montagnes», poursuit M. Dominique, parlant du travail nécessaire de rapprochement entre les Blancs et les autochtones. Les peuples autochtones sont les montagnes, et les Blancs sont les cow-boys qui tournent autour. Et cela peut se faire justement à travers des activités comme celles du festival du film et de la vidéo Présence autochtone, organisé par Terres en vue, et qui se termine aujourd'hui à Montréal.

AVIS PUBLICS

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 18 juin 1997, a édicté les ordonnances suivantes:

229 Ordonnance relative à l'événement «Activités estivales à la Place du marché Maisonneuve 1997»

230 Ordonnance relative à l'événement «Jour de l'Indépendance des Philippines»

231 Ordonnance relative à l'événement «Jour national des peuples autochtones»

232 Ordonnance relative à l'événement «Tournoi provincial pee-wee Sainte-Louise-de-Marillac»

233 Ordonnance relative à l'événement «Building Danse/Café des artistes»

234 Ordonnance relative à l'événement «National motomarines de Montréal 1997»

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20)

319 Ordonnance relative à l'événement «Concerts populaires»

320 Ordonnance relative à l'événement «Activités estivales à la Place du marché Maisonneuve 1997»

321 Ordonnance relative à l'événement «Jour de l'Indépendance des Philippines»

322 Ordonnance relative à l'événement «Fête nationale du Québec»

323 Ordonnance relative à l'événement «Tournoi provincial pee-wee Sainte-Louise-de-Marillac»

324 Ordonnance relative à l'événement «Fête nationale à Rivière-des-Prairies par la Chambre de commerce jeunesse de Rivière-des-Prairies»

325 Ordonnance relative à l'événement «Cent titres»

326 Ordonnance relative à l'événement «Shakespeare in the park»

327 Ordonnance relative à l'événement «Building Danse / Café des artistes»

328 Ordonnance relative aux activités de musicien ambulant et de bateleur*

329 Ordonnance relative à l'événement «National motomarines de Montréal 1997»

330 Ordonnance relative à l'événement «Tournoi de balle des Loisirs Ste-Marthe - Baseball Rivière-des-Prairies»

331 Ordonnance relative à l'événement «Vente de garage - levée de fonds»

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 7.2*, 8)

Montréal, le 23 juin 1997
Le greffier,
Léon Laberge

Célébrations du 500^e anniversaire de l'arrivée de Jean Cabot

Elizabeth II attendue de pied ferme

PRESSE CANADIENNE

Saint-Jean, T.-N. — La reine Elizabeth II et le prince Philip entament aujourd'hui à Terre-Neuve une visite de 10 jours au Canada, où le couple royal assistera aux célébrations du 500^e anniversaire de l'arrivée de l'explorateur européen Jean Cabot en Amérique du Nord.

La population devrait accueillir chaleureusement les visiteurs royaux, mais ceux-ci pourraient aussi avoir droit à des protestations lorsqu'ils se rendront à Bonavista, pour la cérémonie du 500^e.

Des autochtones de tout le Canada, sous la direction du chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, comptent en effet organiser une manifestation. Plusieurs autochtones jugent la présence de la reine déshonorante pour la mémoire des Béothuks, le premier peuple de Terre-Neuve aujourd'hui

disparu, décimé par la maladie et les affrontements avec les colons. Ce sera également pour eux l'occasion d'exprimer leur mécontentement à l'égard de l'absence de règlement de leurs revendications en matière de territoire et d'autonomie gouvernementale, a expliqué le porte-parole des premières nations, Jean LaRose. «La reine est la garante ultime de nos droits, a-t-il dit. Qu'elle participe à cela alors qu'elle n'a pas le temps de nous rencontrer — nous ses «loyaux sujets» — est insultant.»

Selon M. LaRose, le palais de Buckingham a rejeté plusieurs demandes de rencontre de M. Mercredi. Après Terre-Neuve, la reine et son époux se rendront à Toronto, Ottawa et d'autres villes ontariennes. Le prince compte également visiter des régions touchées par les récentes inondations au Manitoba. Ce ne sera pas la première fois que la reine Elizabeth aura à composer avec des rebuffades au Canada.

En 1994, au cours d'une visite dans les Territoires du Nord-Ouest, un leader déné avait refusé de la rencontrer. Au cours du même voyage, la Gendarmerie royale avait dû s'occuper de menaces d'attentat à la bombe, tandis que des graffiti vulgaires avaient été dessinés sur des voies rapides.

En 1990, au Québec, dans les jours suivant l'échec de l'Accord du lac Meech, des souverainistes et des élus de Hull avaient manifesté et boycotté la visite de la souveraine. De leur côté, les organisateurs des festivités du 500^e anniversaire de l'arrivée de Cabot à Terre-Neuve ne souhaitent qu'une chose: que les manifestations ne perturbent pas l'événement, qui pourrait attirer jusqu'à 30 000 personnes à Bonavista, une ville de 4500 habitants.

La vedette des fêtes de demain sera le *Matheu*, une reproduction du bateau dans lequel Jean Cabot a «découvert» Terre-Neuve, en 1497.

Camps D'été

La Cité de l'Espace

Tu veux t'initier au monde de l'espace?
Tu as entre 6 et 16 ans
Alors inscris-toi au camp de jour
Service de garde disponible
(514) 462-4227 1 (800) 462-4744
<http://pages.infinit.net/tafouin/ecole/cite/cite.html>

je choisis la «Grande Aventure... en Anglais!»

CAMP D'IMMERSION TOTALE EN ANGLAIS

POUR LES JEUNES DE 7 À 17 ANS
LAC KÉNOGAMI, SAGUENAY/LAC-ST-JEAN
(418) 693-0343 ANGLIAN Télécopieur
1-800-Anglian L'ÉCOLE DE LANGUES (418) 693-8165

Vous voulez que vos enfants soient bilingues?

AU CAMP ANGLIFUN: ILS APPRENDRONT
AU CAMP ANGLIFUN: ILS S'AMUSERONT

Pour plus de renseignements, Tél.: (514) 297-3717 — Fax: (514) 297-3374
Internet: <http://www.anglofun.qc.ca> Courrier élect.: anglofun@interlinx.qc.ca

CAMP MUSICAL DE LANAUDIÈRE

Pour filles et garçons 9 à 17 ans
Lac. Piscouli, St-Côme
4 sessions: 22 juin au 16 août 1997
Fernand Lindsay, C.S.V., directeur musical

- Musique instrumentale
- Musique de chambre
- Chorale et orchestre
- Auditions musicales dirigées

C.P. 44, Joliette J6E 3Z3 Information: (514) 755-2496

Centre de vacances pour enfant avec son chien

- Pour enfants de 7 à 13 ans avec chien
- Programmes d'entraînement adaptés
- Prise en charge du chien par l'enfant
- Durée de 1 ou 6 jours
- Activités variées avec professionnelle
- Le tout dans un contexte sécurisant, stimulant et enrichissant

«La Source d'Énergie» des Laurentides

Pour renseignements: (819) 275-7886
Carole Lesage, t.s.

Camp Scientifique UQAM

Internet, multimédia, écologie, audiovisuel
Le Camp HYPER BRANCHE à Montréal
offert aux jeunes de 6 à 15 ans, du 30 juin au 22 août 1997
«Surf» sur le Web. Participe à notre site Internet. Animateurs chevronnés.
Jeux, plaisirs et connaissances.
Boîte vocale: (514) 990-9426
Adresse internet: www.unites.uqam.ca/campsc/

CAMP JEUNE-AIR

DANS LES LAURENTIDES

Activités de plein-air. Camping dans cabanes dans les arbres et dans forteresse. Tips indiens.

Pour les 14-15 ans:
Aventure: expéditions canot-camping, randonnée pédestre, équitation
Cyclotourisme: piste du Pit Train du Nord (vélos fournis), glissade d'eau

De 6 à 17 ans
32 ans d'expérience
1-800-567-6788

Cours de cuisine pour enfants et ados!

Camps d'été

Académie Culinaire de Montréal
téléphone: 514.393.8111

LES CAMPS DE VACANCES
TROIS-SAUMONS,
MINOGAMI ET BOURG-ROYAL
4 à 18 ans
Séjours de 4 jours à 4 semaines

ÉCOLE DE FORMATION
DE MONITEURS ET
MONITRICES DU QUÉBEC
AU CAMP TROIS-SAUMONS
16 à 18 ans
du 29 juin au 26 juillet

Information: 11, rue Crémazie Est
Québec (Québec) G1R 1Y1
tél.: (418) 529-5323, téléc.: (418) 529-1155

Pour réservation publicitaire, contacter Micheline Ruelland
au 985-3322

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Bromptonville
Comité de Johnson
Appel d'offres no : 1071-30-01-41-33

Partie "A" - Travaux d'assainissement
Fourniture et installation de conduites (200 à 1050 mm) et de regards d'égouts, branchements de service, d'un débimètre magnétique, remplacement de deux impulseurs de pompes, réfection de voirie et autres travaux connexes.

Partie "B" - Travaux municipaux
Fourniture et installation de conduites d'aqueduc (150 mm) et d'égouts (450 mm) avec accessoires, branchements de service, réfection de voirie et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Par commande téléphonique uniquement, SQAÉ, Service gestion des contrats, Montréal - Tél.: (514) 873-7411.

PRIX : 75,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Hôtel de ville de Bromptonville; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Québec, Région de l'Estrie; SQAÉ à Montréal et Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Hôtel de ville de Bromptonville : a/s M. Michel Dupont, directeur général, 133, rue Laval, C.P. 610, Bromptonville (Québec) J0B 1H0. Le : jeudi 10 juillet 1997 à 15h00.

GARANTIES DE SOUMISSION :
Partie "A" - Cautionnement... (24 000,00 \$) ou chèque visé ou autre... (12 000,00 \$)
Partie "B" - Cautionnement... (10 000,00 \$) ou chèque visé ou autre... (5 000,00 \$)
N.B. : «autre» signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance - Tél.: (514) 873-7411.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies, ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

La SQAÉ et la ville de Bromptonville ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, LL.B., B. Sc.
Secrétaire général

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Aziz dénonce l'ONU

Bagdad (AFP) — Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a affirmé hier que son pays allait continuer à défendre sa souveraineté «par tous les moyens légitimes», au lendemain d'une résolution de l'ONU sommant l'Irak de ne plus faire obstruction aux experts chargés de son désarmement. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté samedi à l'unanimité une résolution menaçant Bagdad de nouvelles sanctions dans un délai de quatre mois si ce pays fait obstruction au travail des inspecteurs de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (UNSCOM). «Tout en coopérant avec l'UNSCOM, l'Irak ne peut que défendre sa souveraineté et sa sécurité par tous les moyens légitimes», a déclaré M. Aziz, cité par l'agence officielle INA. «L'Irak ne permettra à quiconque, et sous n'importe quelle couverture, de menacer sa souveraineté et sa sécurité nationale», a répété M. Aziz, dont les propos ont été recueillis à New-York où il séjourne actuellement.

Bangui: les Français tirent

Bangui (Reuters) — Les soldats français stationnés en République centrafricaine en vertu d'un pacte de défense ont dû intervenir hier dans les affrontements opposant les anciens soldats mutins et la force interafricaine de maintien de la paix qui ont fait au moins 30 morts dans Bangui depuis vendredi. «Dans le cadre du soutien à la force interafricaine, les soldats français de Bangui ont été amenés à s'engager en état de légitime défense pour faire cesser les tirs contre les positions sénégalaises et tchadiennes», a déclaré sur la chaîne d'information LCI le général Jean-Pierre Perez, commandant des forces françaises dans la capitale centrafricaine. Il n'a pas dit combien de soldats français avaient été impliqués dans la défense de ces positions.

Brazzaville: le cessez-le-feu s'effrite

Brazzaville (Reuters) — Le cessez-le-feu au Congo-Brazzaville a commencé à s'effriter au cours du week-end, soulevant les craintes de la voir voler en éclats avant la mise en place d'une éventuelle force internationale d'interposition. Des fusillades et quelques tirs de mortiers ont été entendus dans la nuit de samedi à dimanche dans la capitale, Brazzaville, où des centaines de personnes ont été tuées lors des affrontements, avant la trêve instaurée mercredi et prorogée vendredi pour une semaine. Le Conseil de sécurité a autorisé samedi le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, à consulter les pays, principalement africains, susceptibles de fournir une force de maintien de la paix au Congo. Dans sa lettre, Annan écrit que «étant donné la gravité de la crise», les effectifs initiaux de la force ne devraient, selon lui, pas être inférieurs à 1600 ou 1800, auxquels s'ajouteraient de 400 à 800 membres d'unités de soutien et des observateurs militaires de l'ONU.

PSOE: Almunia remplace Gonzalez

Madrid (d'après AFP) — Joaquin Almunia, 49 ans, administrateur du travailisme de Tony Blair, a été élu hier secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, dans l'opposition) en remplacement de Felipe Gonzalez démissionnaire dont il est un proche, a annoncé officiellement le PSOE à la clôture de son 34e congrès. M. Almunia, réformateur modéré et candidat unique à la succession de M. Gonzalez élu élu avec 73 % des voix. Plus de 24 % du millier de délégués au congrès ont cependant déposé un bulletin blanc, signe d'une certaine division. La candidature de M. Almunia, jusqu'à présent porte-parole du groupe parlementaire socialiste, a fini par s'imposer dans une liste de six noms et après de laborieuses tractations pendant toute la nuit de samedi à dimanche.

Les divergences au Sommet de Denver

Les Américains peuvent-ils céder?

Chirac pense que oui, Santer déplore que non

Les Américains tendent-ils à dicter systématiquement leurs vues lors des sommets diplomatiques comme celui qui s'est terminé hier à Denver, au Colorado? La question a affleuré hier, à l'issue du sommet du G8, alors que le président français Jacques Chirac a estimé que «l'Europe unie peut imposer un point de vue» aux Américains. Mais simultanément, le président de la Commission européenne, Jacques Santer, déplorait que les États-Unis aient réussi à faire céder les Européens sur la question de la lutte contre l'effet de serre et les émissions de gaz carbonique.

AFP ET REUTERS

Denver — Le président français Jacques Chirac a estimé hier, à l'issue du Sommet des Huit de Denver, que cette réunion avait apporté la preuve «que l'Europe unie peut imposer un point de vue» aux Américains.

Evoquant d'autre part la puissance américaine que d'aucuns qualifient d'hégémonique, un terme qu'il n'a pas repris à son compte, le chef d'État français a ajouté au cours d'une conférence de presse: «La France a l'intention de rester la France.»

S'appuyant sur les engagements pris par les Huit en matière d'environnement, M. Chirac a affirmé qu'à partir de positions «fort divergentes» entre Américains et Européens sur l'effet de serre et la déforestation, un rapprochement s'était opéré pour aboutir à un résultat «raisonnable».

Sur la déforestation dans les pays équatoriaux, il a déclaré: «Nous avons obtenu satisfaction, ce qui prouve que

«l'Europe unie peut imposer un point de vue. L'accord sur la lutte contre la déforestation abusive sera passé.» Une première résolution avait été prise il y a sept ans au sommet de Houston. Elle aurait dû être mise en oeuvre en 1992 mais a été bloquée par les Américains.

«Il est facile de dire qu'il y a des luttes entre nous», a ironisé Chirac

«Même chose pour les gaz à effet de serre», a-t-il poursuivi, rappelant que les Européens avaient décidé la semaine dernière à Amsterdam de réduire de 15 % leurs émissions de gaz carbonique d'ici à 2010, alors que les Américains — qui «sont de grands pollueurs», a-t-il insisté — «n'étaient absolument pas favorables» à des mesures contraignantes ni à la fixation d'une date butoir.

«Nous avons eu un débat très difficile avec les Américains ce matin. Finalement la position française a été adoptée», avec la décision de «diminutions substantielles» des émissions de CO2 d'ici à 2010. «Cela prouve que lorsque l'Europe est solidaire, elle peut obtenir satisfaction», a-t-il commenté, ajoutant:

«Cela nous encourage à avoir une concertation et des positions homogènes.»

Pour Jacques Chirac, «c'est déjà un grand sacrifice fait par la partie américaine qu'il y ait des réductions substantielles d'ici à 2010». Il a toutefois averti: «Ce n'est ni une victoire ni une demi-victoire. Il est facile de développer des thèmes selon lesquels il y a des luttes, des guerres entre nous, a-t-il ironisé, ce n'est pas le cas.»

Interrogé sur une tendance attribuée aux Américains à pratiquer l'hégémonie, le président français a répondu: «La France a l'intention de rester la France. Elle a son point de vue, sa politique, et elle les défend. Deuxième ment, il y a la politique européenne. Lorsque l'Europe se met d'accord, sa parole compte et elle est entendue.»

Mais les Européens n'ont pas été unanimes dans leur réaction. Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, s'est ainsi déclaré «très déçu que les Américains ne se soient pas engagés sur des chiffres de réduction», pensant que, la comme ailleurs, Washington ait fait preuve d'inflexibilité.

Clinton: une coalition mondiale contre les épidémies

Denver — Le président Bill Clinton a affirmé samedi que le Sommet des Huit déciderait de la création d'un réseau global d'alerte des maladies infectieuses pour prévenir immédiatement la communauté internationale lorsqu'une épidémie éclate.

Présentant le Sommet des Huit aux Américains dans son allocution radiodiffusée hebdomadaire, M. Clinton s'est longuement attardé sur les questions globales, au menu des discussions au même titre que l'économie.

Rappelant que les précédents sommets ont discuté ces dernières années de la lutte contre le terrorisme et contre la prolifération nucléaire, il a

souligné que le Sommet de Denver a étudié un nouveau problème: la propagation des maladies infectieuses.

«Beaucoup de gens pensent qu'il s'agira de l'un des problèmes les plus sérieux du 21^e siècle», a-t-il déclaré.

M. Clinton a plaidé pour l'établissement d'un «réseau global d'alerte des maladies afin que nous puissions réagir rapidement et de manière efficace», a-t-il poursuivi.

Il a rappelé qu'il demandera aux partenaires des États-Unis «de se joindre à l'Amérique dans une quête déterminée pour un vaccin anti-SIDA», un appel qu'il avait lancé le mois dernier dans un discours à Baltimore.

ONU: Chrétien tance Washington

Denver — Les États-Unis, qui ont des arriérés envers le budget de l'ONU, «tirent davantage de profits en ayant le siège des Nations unies à New York, qu'il ne leur en coûte», a lancé hier le premier ministre Jean Chrétien.

«Nous, nous payons nos échéances tous les mois.» L'ONU est «une instance internationale et je n'accepte pas l'idée qu'un ou deux pays puissent dicter la politique que cette organisation internationale», a déclaré le premier ministre canadien à l'issue du Sommet de Denver.

Les contributions américaines à l'ONU «représentent moins que les profits financiers qu'ils tirent en ayant le siège de l'ONU à New York», alors que «des diplomates et des journalistes du monde entier dépendent de l'argent à New York».

Après l'entente historique sur le tabac

La guerre n'est peut-être pas finie

Les anciens ennemis de la bataille du tabac s'allieront-ils pour faire approuver le «deal» par le Congrès?

ROBERT PEAR
THE NEW YORK TIMES

Il n'y a jamais eu de lobby équivalent au lobby du tabac. Pendant des décennies, son influence à Washington était extraordinaire, et reconnue comme telle tant par ses ennemis que par ses partisans.

On n'affrontait pas impunément ce lobby. De toute façon, la plupart n'essayaient même pas. L'industrie du tabac dépensait des sommes immenses pour bloquer taxes et ordonnances antitabac, faisait élire les amis, écraser les ennemis.

L'Institut du Tabac, qui a publié des études pour réfuter les preuves que la nicotine rend malade, était un formidable lieu de pouvoir à Washington. «Dollar pour dollar, c'est sans doute le lobby le plus efficace sur la colline du Capitole», avait déjà déclaré en 1979 le sénateur du Massachusetts Edward Kennedy.

Mais maintenant, tout cela semble terminé. Une série de lois restrictives, tant au niveau des États qu'au niveau fédéral, vient de balayer le pays, tenant tête au légendaire lobby.

Quand, 11 semaines avant les dernières élections présidentielles, Bill Clinton a restreint les ventes et la publicité du tabac, il pris acte du fait qu'il avait moins à perdre dans les États vivants de la culture du tabac, qu'à gagner à attaquer ce lobby. Bob Dole, au contraire, a payé cher sa déclaration selon laquelle le tabac n'entraîne aucune dépendance, et qu'en conséquence le gouvernement ne devrait pas intervenir...

Pour les militants de l'antitabacisme, rien n'a fait davantage plaisir que ce déclin du Big Tobacco.

Jusqu'à maintenant en tout cas. Parce que depuis la semaine dernière — marquée par la conclusion d'un accord historique, signé par l'industrie, établissant que le tabac est une drogue, restreignant sévèrement sa publicité, et lui imposant une amende de 360 milliards de dollars américains (près de 500 milliards de dollars canadiens) en échange d'une protection contre des poursuites ultérieures — les pro et antitabac ont désormais besoin les uns des autres.

L'entente ne peut prendre effet sans l'approbation d'un Congrès qui d'emblée a suscité scepticisme. Ce qui signifie que les croisés de l'antitabac ont paradoxalement besoin de l'influence des lobbyistes du tabac pour faire

Un accord historique a été conclu vendredi entre la justice américaine et les compagnies de tabac. L'industrie du tabac devra ainsi payer 368,5 milliards de dollars sur 25 ans, qui iront aux États en compensation des dépenses des programmes de santé publique pour des maladies liées au tabagisme, aux victimes du tabac et à des associations d'aide aux fumeurs repentis. Il prévoit de donner force de loi aux réglementations de l'agence fédérale chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA). Mais entre l'accord écrit de vendredi et sa mise en oeuvre dans les faits — à commencer par son approbation par le Congrès — beaucoup d'eau risque de couler encore sous les ponts.

transformer cette entente de principe en loi fédérale.

Un républicain comme le représentant Thomas Bliley de Virginie, vieil ami du lobby du tabac, décrie et combat depuis toujours les pouvoirs de la FDA (Food and Drug Administration, agence fédérale de régulation des médicaments et de la nourriture). De l'imaginer dorénavant travaillant de concert avec cette même FDA pour augmenter ses pouvoirs — qui plus est, à l'instigation de l'industrie! — voilà qui est pour le moins difficile. M. Bliley est président de la commission du Commerce, dont dépend la FDA

Une nouvelle alliance?

Kathryn Kahler Vose, porte-parole de la coalition «Enfants sans tabac», et partie prenante aux négociations, a déclaré: «Nous avons fait la guerre aux compagnies du tabac, mais nous allons exhorter le Congrès à appuyer l'entente, et nous nous attendons à ce que les compagnies fassent de même. Ce serait une véritable tragédie pour le pays si le Congrès bloquait cette entente.»

Les compagnies de tabac ont décrit l'entente comme «une pilule amère», disant qu'elle impliquait «de nouvelles lois et de nouveaux règlements avec lesquels nous ne sommes pas nécessairement d'accord». Mais elles ont promis de l'appuyer «pour favoriser une solution dans l'intérêt du public».

Même si le lobby s'est retrouvé sur la défensive depuis quelques années, il a toujours des ressources immenses dont ne disposent pas les forces antitabac. Elles ont à leur service les meilleurs avocats de Washington. Des firmes conseils comme Covington & Burling, Arnold & Porter, Williams & Connolly, travaillent pour elles.

Comment s'accorderont ensemble, pour transformer le texte de l'entente en loi fédérale, les procureurs des États, les groupes de santé publique et les fabricants de cigarettes? C'est loin d'être clair. Mais qu'ils le veuillent ou non, tous ces gens ont maintenant un objectif commun. Ces étranges compagnons de lit pourraient même en venir à former un lobby nouveau genre auprès du Congrès. Certains ultras de l'antitabac s'opposent à l'entente parce qu'elle ne va pas assez loin sur la voie de l'éradication totale. Mais l'opposition la plus forte pourrait venir des plaignants individuels et de leurs avocats, qui veulent poursuivre leurs procédures sans limites légales.

En janvier, l'Association des procureurs avait déclaré: «On ne doit pas enlever à notre justice et à nos citoyens la chance de poursuivre l'industrie du tabac pour ce qu'elle a fait. Il y a des meilleures traditions de la justice américaine.» Selon Howard Twigg, «le Congrès ne doit pas émasculer le système de justice américain au moment même où il commence justement à dévoiler toute la vérité sur le tabac». En clair: les avocats des «victimes du tabac» n'accepteront aucune limite à leurs recours ultérieurs en justice.

Les associations antitabac semblent elles-mêmes divisées. La Société américaine du cancer, la Société du cœur ainsi que l'Association médicale des États-Unis sont pour.

Mais l'Association du poumon est contre, faisant valoir que l'entente favorise l'industrie plus que les consommateurs. Vendredi, le Dr John Seffrin, directeur général de la Société américaine du cancer, a déclaré qu'il était «encouragé par le concept de santé publique» pris en compte dans le texte signé vendredi. Mais John Garrison, de l'Association



Le corps du délit: «Joe Camel» devra disparaître des publicités.

Mort, pas mort?

L'affaire Pol Pot, un prétexte pour les factions cambodgiennes

KATYA ROBINSON
REUTER

Phnom Penh — S'ils ont annoncé dans un bel ensemble la capture de Pol Pot, les deux premiers ministres cambodgiens sont plus ennemis que jamais à l'approche des échéances électorales.

La capture du «frère n°1» des Khmers rouges a été l'occasion d'un rare moment d'accord entre Ranariddh et Hun Sen, apparus épaule contre épaule samedi devant un bâtiment gouvernemental. Mais hier, le prince Norodom Ranariddh et Hun Sen ont montré leur désaccord au grand jour.

Le prince a déclaré à des journalistes que Pol Pot était actuellement transféré vers la base d'Anlong Veng, le quartier général des Khmers rouges dans la jungle du nord.

Mais Hun Sen a souligné que parler de la capture du chef de guerre était un «jeu politique», laissant même entendre qu'il serait peut-être déjà mort.

La politique à adopter face aux Khmers rouges a exacerbé ces derniers temps l'hostilité entre les deux co-premiers ministres, en lutte pour le pouvoir.

Mardi soir à Phnom Penh, une fusillade nourrie avait opposé pendant plusieurs heures les partisans de Hun Sen et du prince, faisant au moins trois morts parmi les gardes du corps des deux rivaux.

Norodom Ranariddh s'était dit partisan de négociations avec les Khmers rouges, négociations que Hun Sen a immédiatement déclarées illégales de crainte qu'un accord entre les deux factions ne l'écarte du pouvoir.

Pour les observateurs, «l'affaire Pol Pot» est, pour les deux hommes, une occasion supplémentaire de se mesurer.

Hun Sen sème le doute

Hun Sen «sème les graines de l'incertitude et met à mal les efforts du Funcinpec (parti de Ranariddh) pour arriver à une conclusion heureuse», estime un expert militaire étranger.

Pour que Ranariddh puisse conclure une alliance avec un groupe khmer modéré, il doit en effet, estiment les analystes, pouvoir assurer aux Cambodgiens, et au monde entier, que le dictateur hat est hors d'état de nuire.

«L'épisode des Khmers rouges n'arrange pas les choses. Si le Funcinpec réussit, il en tirera toute la gloire et obtiendra des bénéfices tangibles», explique un commentateur.

Ranariddh et Hun Sen ont formé un gouvernement de coalition après les élections supervisées par l'ONU en 1993. Mais Ranariddh s'est toujours plaint qu'en dépit du plus grand nombre de sièges remportés par son parti, Hun Sen, le chef du gouvernement communiste au pouvoir avant 1993, n'a jamais partagé équitablement le pouvoir.

Avec l'approche des élections législatives, l'an prochain, leur conflit s'est envenimé.

«Le problème est qu'il y a deux premiers ministres actuellement et qu'il n'y en aura plus qu'un après les élections. L'un d'entre eux sera au chômage, ça fait monter les enchères», ajoute ce commentateur.

Plus que le problème khmer, c'est l'avenir du gouvernement de coalition qui est la question fondamentale pour le pays, estime un homme politique cambodgien.

Dans ce contexte, l'altercation de mardi entre les fidèles des deux premiers ministres, au cours de laquelle deux gardes du corps de Ranariddh ont été tués, a suscité beaucoup d'émotion sur la scène internationale.

Les dirigeants du Groupe des Sept nations les plus industrialisées et la Russie, réunis à Denver, ont d'ailleurs décidé vendredi d'envoyer une délégation de Français et de Japonais pour examiner la situation cambodgienne.

du poumon, rétorque: «Ce n'est pas le moment de conclure une entente maintenant.» Ces diverses parties vont-elles donc défendre le texte devant le Congrès? Ou vont-elles, au contraire, continuer de tirer à hue et à dia?

Encore beaucoup d'étapes

Quoi qu'il en soit, on n'en est pas encore au bout de cette histoire, et les étapes à franchir restent nombreuses:

- Les pouvoirs de régulation de la FDA sur la nicotine ne sont pas établis clairement. L'entente laisse entendre que la FDA pourra ordonner l'élimination de la nicotine dans les cigarettes après 12 ans... sous réserve d'une approbation du Congrès. Mais certains groupes ne manqueront pas d'exiger l'élimination immédiate de la nicotine. Le contre-argument du Big Tobacco est tout trouvé: une telle élimination provoquera l'émergence d'une marché noir de la cigarette «nicotinisée».

- L'entente établit que le Congrès limitera les pouvoirs de poursuites futures contre les firmes de tabac. Les poursuites «collectives» seront «régulées législativement», tandis que celles «basées sur la conduite passée des compagnies de tabac ne seront pas autorisées». Mais le détail de qui a le droit de poursuivre et quand, fournira sans aucun doute de beaux sujet de bisbille législative dans l'avenir.

- La loi fédérale sera révisée pour rendre obligatoire des avertissements encore plus sévères sur les paquets de cigarettes. Mais les compagnies s'y plieront-elles? Il y a là un test crucial de la disposition du Big Tobacco à travailler de concert avec ses «nouveaux alliés».

- Un projet de loi proposé par le démocrate Henry Waxman, de la Californie, doit limiter sévèrement le droit de fumer en public. Les compagnies veulent en exempter casinos, restaurants et bars. Mais les «antitabac» veulent, eux, un bannissement total des lieux publics.

Certains législateurs veulent aller encore plus loin. Le sénateur Kennedy, par exemple, a déclaré que le gouvernement fédéral devrait recevoir compensation pour les coûts médicaux dus aux abus du tabac, de la même façon que les gouvernements locaux de 40 États viennent de se faire promettre des milliards de compensation.

Quant au sénateur Ron Wyden, démocrate de l'Oregon, il veut limiter l'accès des compagnies de tabac aux lucratifs marchés étrangers, pour ne pas «rendre dépendants du tabac des millions de jeunes dans le monde». On peut s'attendre à une féroce résistance des compagnies là-dessus.

Batailles, longues batailles encore en perspective.

É D I T O R I A L

Le Protecteur à l'abri

Michel Venne

Le concert de remarques indignées entourant la décision de Québec de ne pas renouveler, après dix ans, le mandat de Daniel Jacoby au poste de Protecteur du citoyen montre qu'il faut, à l'évidence, modifier la procédure de nomination et la durée du mandat de cet officier de l'Assemblée nationale.

Ily a une chose que l'on doit à Daniel Jacoby. Depuis dix ans, il a considérablement rehaussé la notoriété de la fonction qu'il occupe, celle, indispensable, de Protecteur du citoyen. Désormais, de plus en plus de gens qui se croient lésés par une décision de l'État savent qu'il existe, dans la machine, quelqu'un à qui s'adresser pour chercher justice. Ils remettent leur sort entre ses mains parce qu'ils lui font confiance. Ils lui font confiance parce que l'ombudsman est indépendant du pouvoir exécutif. Ils croient en son indépendance parce qu'ils mesurent, à son franc parler, la liberté de parole dont il jouit.

C'est pourquoi tant de gens s'inquiètent de voir le gouvernement de Lucien Bouchard invoquer son désaccord avec certaines positions adoptées par M. Jacoby, notamment lorsqu'il s'est porté à la défense des petits investisseurs dans des programmes de recherche et développement, pour refuser de reconduire M. Jacoby dans ses fonctions, pour un troisième mandat de cinq ans. On peut, certes, s'offusquer. On peut accuser Québec de vouloir museler celui qui dérange. N'y a-t-il pas quelque chose d'inquiétant dans le fait que le gouvernement puisse juger et sanctionner celui qui est chargé de le surveiller?

Mais le rôle de l'ombudsman ne s'apparente pas à celui d'un juge, mais à celui d'un médiateur. Pour que le Protecteur du citoyen puisse agir avec une certaine dose d'efficacité, les détenteurs de l'autorité politique et administrative doivent lui faire confiance, autant que les citoyens. De plus, pourquoi s'étonner que Québec porte un jugement sur l'ombudsman puisque c'est la loi qui l'y invite? Le mandat du Protecteur du citoyen est de cinq ans, renouvelable. Il revient au gouvernement de proposer à l'Assemblée nationale le nom de son successeur. Par tradition, ce choix doit être entériné par l'opposition officielle. Il faut un vote favorable des deux tiers des députés. La procédure de nomination laisse donc une

grande discrétion au pouvoir exécutif dans le choix du protecteur et dans son maintien en poste pour une durée supérieure à cinq ans. M. Bouchard, bien qu'il eût pu le faire avec plus d'élégance, se prévaut donc d'une prérogative qui lui est reconnue par la loi. Les libéraux, d'ailleurs, qui ont été prompts à s'indigner, avaient fait un sort encore plus condamnable, de 1992 à 1994, en laissant M. Jacoby assis entre deux chaises, en négligeant de renouveler son premier mandat échu en 1992. Des ministres libéraux le détestaient ouvertement. Sam Elkas, aux Transports, l'avait accusé de protéger les délinquants au lieu de protéger les citoyens. Le PQ, dans l'opposition, s'était opposé au remplacement de M. Jacoby qui est resté presque trois ans dans l'incertitude.

Au moment où l'État se désengage, le rôle des garants des droits des citoyens prend une nouvelle importance. Leur indépendance doit être mieux protégée. Leur sort ne doit pas être laissé à l'arbitraire, décidé au gré des humeurs partisans. Les modalités de nomination du Protecteur du citoyen devraient être revues. Pourquoi ne pas ouvrir un concours? Pourquoi ne pas en confier la tâche à une commission parlementaire? De même, la durée de son mandat devrait être allongée, sans possibilité de renouvellement. Celui du Vérificateur général du Québec est de dix ans. Celui du Directeur général des élections, de sept ans. Cela mettrait le protecteur à l'abri de certains jeux politiques. Tout en sachant que son indépendance ne sera jamais mieux garantie que par sa compétence et par la confiance qu'il inspire.

Pourquoi les députés de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale ne prennent-ils pas l'initiative d'examiner cette question? Leurs recommandations pourraient ensuite être reprises, évaluées et reformulées par le ministre des Relations avec les citoyens, André Boisclair, titulaire d'un ministère tout neuf, à qui devrait incomber cette tâche de voir comment, alors que l'État rétrécit, mieux concilier les prérogatives du gouvernement et la protection des droits des citoyens.

Le mode de nomination de l'ombudsman devrait être révisé.

Affrontement larvé à Denver

François Brousseau

Derrière les apparences d'unanimité que veulent toujours projeter les grandes rencontres diplomatiques, les sommets comme celui du G8 tenu ce week-end à Denver peuvent laisser transparaître de réels conflits.

Derrière le nécessaire flou artistique d'un tel exercice, le sommet de Denver restera peut-être comme celui de la division larvée entre l'Europe et l'Amérique. Sur une série de sujets en effet, l'irritation européenne — et plus largement, du reste du monde occidental — s'exprime face à la tranquille «possession de la vérité» américaine.

Le refus, samedi soir, de plusieurs invités — dont l'Allemand Helmut Kohl et le Français Jacques Chirac — de revêtir l'habit de cow-boy que Bill Clinton aurait aimé les voir porter, était symbolique d'une distance croissante.

Car il n'y a pas que des divergences vestimentaires qui se sont exprimées, ce week-end, entre Washington et les capitales européennes. Élargissement de l'OTAN (la France veut y voir entrer la Roumanie immédiatement, les États-Unis disent catégoriquement non); mesures restrictives chiffrées et datées sur l'effet de serre; loi Helms-Burton sur le commerce avec Cuba; façons plus ou moins «sociales» de lutter contre le chômage: les sujets ne manquaient pas. Ils ont affleuré presque à tout moment lors de ces 48 heures de diplomatie intensive.

Même le Japon et le Canada ont mis leur grain de sel. Tokyo s'oppose ferme à l'inclusion de la Russie dans le «G7+1» — inclusion souhaitée par Clinton qui compte sur Eltsine comme un «second

couteau» roulant pour lui. Le Japon a également un contentieux commercial avec Washington, dû au dynamisme exportateur «excessif» des Nippons (mais quand ce dynamisme est américain, soudain il n'est plus aussi scandaleux).

Quant au Canada, il a mis son grain de sel dans l'affaire Helms-Burton, confirmant son front commun avec l'Union européenne. Par ailleurs, Jean Chrétien se permettait de rappeler aux Américains qu'avec les retombées de l'ONU à New York, ils gagnent plus d'argent qu'ils n'en paieraient si, d'aventure, ils acceptaient de régler leurs impayés à l'organisation. De plus, le Canada a publiquement évoqué, à Denver, le différend commercial qui l'oppose aux États-Unis sur l'exploitation du saumon.

Tension larvée, donc. Comment tout cela finirait-il? Par un véritable affrontement politique basé sur une confrontation ouverte et honnête de valeurs, d'analyses et de solutions divergentes? Ou, au contraire, vers le «consensus mou» et un peu hypocrite qui est la voie de la facilité?

Autrement dit, le monde occidental non américain, malgré ses réticences et ses dénégations symboliques, est-il en train d'avaliser subrepticement le modèle et le leadership yankees, par une diminution continue de la protection sociale, par une reculade après l'autre lors d'affrontements diplomatico-stratégiques, etc.? Ou au contraire, se refusera-t-il à mimer la «voie américaine», présentée par Bill Clinton et ses proches comme la seule raisonnable, la seule possible dans le monde contemporain?

Une question cruciale, qui reviendra certainement.

L E T T R E S

La Cinémathèque et le biculturalisme

Une Cinémathèque québécoise (CQ) tout autant anglaise que française? Après avoir parcouru leur dernier programme incorporé dans la *Revue de la Cinémathèque* de juin-juillet-août 1997, j'ai constaté en tout cas qu'elle accordait pour le moins un traitement de faveur à l'anglais. Voyez plutôt: Parmi les 22 films présentés en version originale anglaise (fomets les films d'animation et les films muets), seulement quatre d'entre eux sont sous-titrés en français — un de moins que les cinq films en version originale française sous-titrés en anglais. Parmi les 45 films tournés dans une autre langue que le français et l'anglais, 31 sont sous-titrés en anglais, 13 seulement en français, et un dans les deux langues. De plus, les titres en anglais ne sont pas traduits en français (il en va de même des titres en anglais des

31 films sous-titrés en anglais). Quel beau programme pour nos amis anglo-québécois morts de rire, qui déjà sont choyés par les autres cinémas de répertoire et les divers festivals.

La CQ représenterait-elle un film japonais sans sous-titre? Un film grec sans sous-titres? Non. Mais elle présente 18 films en version originale anglaise sans sous-titres et sans doublage. Viendrait-il à l'idée de la CQ de ne pas traduire le titre d'un film allemand? Non. Mais elle fait une exception avec l'anglais. On s'est battu ici pour obtenir rapidement des versions françaises dans les salles commerciales, avec l'objectif bien terre à terre de protéger le français. Mais de cela la CQ n'a cure et fait quasiment comme si l'anglais avait ici un statut identique au français.

Le sous-titrage coûte de l'argent, le doublage encore plus, et la CQ n'est pas riche. Qu'à cela ne tienne, il existe déjà des versions doublées de la plupart des 22 films dont il est question plus haut,

et si les réseaux de télévision peuvent se les procurer, je ne vois pas pourquoi la CQ ne pourrait faire de même. Mais c'est oublier que les puristes de la CQ abhorrent le doublage (leur rhétorique est bien connue: le doublage altère l'intégrité artistique d'un film). Ils font montre ainsi de leur peu de considération à l'endroit des unilingues francophones qui voudraient voir, comprendre et apprécier ces films, et qui, en outre, préfèrent le doublage au sous-titrage (c'est aussi le cas des 800 000 analphabètes du Québec).

Monsieur Robert Daudelin, nous voulons que la Cinémathèque québécoise soit française (ce serait une première en Amérique). De grâce, montrez-nous tous vos films en français. Sylvio Le Blanc Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art, option études cinématographiques, à l'Université de Montréal, 19 juin 1997

RÉFLEXION CONSTITUTIONNELLE...



De la pluie et du beau temps

Pékin — L'été est arrivé sans crier gare. Du jour au lendemain, le mercure s'est envolé au-delà de 35 degrés, la ville est une étuve et les Pékinois suffoquent. «Il tombe de la canicule du ciel», me dit l'un d'entre eux avec force grimaces pour bien me faire comprendre qu'il n'apprécie pas.

Comme les Montréalais ont mal à leur hiver — à quelques exceptions près —, les Pékinois ronchonnent à longueur de journée dès qu'arrive l'été. Ils vont, s'épongeant le visage et lorgnant les cumulus qui amèneront peut-être une pluie rafraîchissante. En mandarin, «il fait chaud» se dit «re» et se prononce à peu près comme le dernier râle de celui qui vient de recevoir un coup de poignard dans le dos. Le mot s'accompagne souvent d'un geste vif de la tête, comme pour chasser de son front des gouttes de sueur en s'ébrouant.

Pékin connaît trois ou quatre mois de grosse chaleur durant lesquels la «capitale du nord» («bei jing») se donne des allures de ville tropicale. On y dort la nuit sur les balcons des appartements exigus et mal ventilés. On y pique un somme le jour, la tête à l'ombre d'un hibiscus. On y papote le soir tard sur les trottoirs, en mangeant des pastèques et en essayant d'endormir les bébés que la chaleur rend grognons et qui ne trouvent pas le sommeil.

Comme sous toutes les latitudes, on parle beaucoup de la pluie et du beau temps à Pékin. Avec l'été, l'hiver — rigoureux mais court et sec —, les printemps — doux mais venteux —, fournissent aussi aux Pékinois ample matière à mauvaise humeur. Le vent sur-tout, quand en mars, il souffle du nord et charrie avec lui le sable du désert de Gobi et la poussière d'une terre assoiffée après plusieurs mois de sécheresse. On voit alors circuler d'étranges silhouettes, légèrement vêtues, la tête enveloppée d'un tissu de soie transparent resserré autour du cou, style api-

culteur d'opérette, bravant les éléments. Quand, rarement, il pleut au printemps, les Pékinois se réjouissent («la pluie du printemps n'a pas de prix», disent-ils), avant de se remettre bien vite à pester contre la terre détrempée qui tapisse les rues de la ville. «A Pékin, quand il vente, il vente de la poussière, et quand il pleut, il pleut de la boue», disent-ils. Vous avez dit râleurs?

Cette année, le printemps fut beau. Et même les plus irréductibles grincheux ont dû en convenir. Il est arrivé lui aussi sans prévenir, en plein mois de février, comme un feu d'artifice parfumé, surprenant les gens encore emmitouffés jusqu'aux yeux. On se rend compte alors que Pékin est une ville verdoyante et fleurie comme jamais la grisaille de l'hiver ne l'aurait laissé soupçonner. Quand on s'en étonne, les Pékinois vous racontent que les héritiers de Mao se sont réconciliés avec les fleurs et les arbres, quelque temps après la révolution culturelle et que, sans qu'il y ait eu de réunion du comité central du Parti communiste sur la question — pour autant que l'on sache — la verdure avait retrouvé droit de cité dans la pensée communiste chinoise.

Les deux premières décennies de la Chine populaire n'ont pas été tendres pour les frivolités, au rang desquelles figuraient les innocents passe-temps que sont la culture des fleurs et la contemplation des arbres. Le moindre géranium sur le rebord d'une fenêtre pouvait causer bien des tracas à son propriétaire, soupçonné de manquer de motivation révolutionnaire.

Mais, après avoir démantelé les communes populaires, ramené dans les universités les intellectuels envoyés trimer aux champs pour «apprendre des paysans», remise au magasin des accessoires les uniformes gris ou bleu du parfait révolutionnaire et arrêté la bande des quatre, la Chine a aussi réhabilité le beau, la couleur, l'inutile et la végétation non comestible. Aujourd'hui, les marchés de plantes d'intérieur et de fleurs coupées

abondent dans la capitale. Les Pékinois raffolent en particulier des jonquilles en pots au moment du nouvel an chinois. Des arbres ont été plantés en masse: des arbrisseaux et arbustes ornementaux — pruniers sauvages, forsythias, azalées, seringas, lilas et des arbres — des feuillues, des conifères, en rang d'oignons le long des boulevards ou en rang serré à la périphérie de la ville. Les Pékinois disent que ces plantations massives forment un écran de protection contre le vent et qu'elles ont grandement amélioré la situation à ce chapitre.

Dans le centre-ville, les arbres sont généralement regroupés par espèces: une rue est bordée uniquement d'acacias, une autre de hêtres, ou d'érables ou de bouleaux. Cela donne à chacune un caractère particulier. Quand on débouche sous un ciel bleu, dans une rue bordée de pins, on pourrait se croire quelque part sur le pourtour méditerranéen. Les plus jolies, peut-être, et les plus typiquement pékinoises, sont les rues aux saules et celles aux gingkos, «l'arbre au cent écus», originaire de Chine et autrefois tenu sacré par les Chinois. Ses feuilles en forme d'éventail donnent à sa frondaison un contour ondulé et frémissant et elle se pare, l'automne venu, du plus glorieux jaune d'or, la couleur des empereurs de l'ancienne Chine.

C'est du reste l'automne qui réconcilie les Pékinois avec le temps qu'il fait sur leur ville. Ils sont unanimes à en célébrer la beauté, la douceur et la clémence, une fois apaisées la rudesse du vent printanier, l'ardeur de la canicule estivale et la violence des pluies du mois d'août. En gens de mesure, l'automne est «hao» («bon»), ponctuée d'une mimique attendrie et d'un lent hochement de tête. Il n'y a pas de mot qui exprime mieux la satisfaction du Pékinois. Quand les choses sont «hao», tout va pour le mieux. Vivement l'automne...

Notre collègue Sylviane Tramier qui, depuis le début de l'année, vit à Beijing nous donne, chaque lundi de l'été, rendez-vous dans cette page. Elle nous parlera de la vie quotidienne en Chine et commentera l'actualité dans cette partie de l'Asie.

À P R O P O S

... des risques économiques

L'une des grandes préoccupations de la Commission concerne les conséquences de l'ouverture des marchés sur le développement futur des ressources énergétiques du Québec. Est-ce qu'une telle ouverture facilitera ou empêchera le développement de nouvelles installations? Comment modifierait-elle l'équilibre entre les risques et les bénéfices associés à cette problématique, ainsi que celui entre les objectifs de développement, de préservation du patrimoine et de protection de l'environnement?

Afin de répondre à ces questions, la Commission s'interroge d'abord sur les prix qu'un marché déréglementé serait susceptible de dégager. M. Caillé, président d'Hydro-Québec, a indiqué que selon ses prévisions, le prix du marché risque de se situer à environ 3 ou 3,5 ¢ canadiens à la frontiè-

re. Les nouveaux projets plus dispendieux, comme le projet Grande-Baleine, pourront également être mis en chantier s'ils font partie d'un portefeuille d'un coût moyen moindre.

La Commission recommande à Hydro-Québec que, dans l'éventualité où son plan de ressources proposerait la construction d'équipements de production d'électricité destinée au marché d'exportation, ce plan soit accompagné d'études approfondies sur les risques financiers que comporterait une telle stratégie pour la société d'État et pour ses clients, d'après différents scénarios.

Rapport final de la Commission de l'économie et du travail, de l'Assemblée nationale du Québec, Examen des orientations de la société Hydro-Québec, juin 1997

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

J'ai tant besoin du 24 juin

Demain, l'immigrant de l'intérieur pourra, une journée durant, vivre enfin la nudité de toutes les différences enfin solidaires

VICTOR-LÉVY BEAULIEU
Trois-Pistoles

Tout au long de l'année, je me demande qui je suis comme Québécois et qui sont les autres Québécois avec qui je vis. Je ne me comprends pas toujours et je ne comprends pas toujours les autres non plus. Je voudrais un vrai pays mais celui que j'habite reste flou, incertain et équivoque. Parfois, j'ai l'impression de le tenir et de m'y détenir totalement, tout m'y paraît possible à cause de la vie profonde qui sourd naturellement de lui, comme un geyser d'émotions à assouvir. Il me semble alors que je suis plus grand que moi-même et que l'exception francophone que je constitue dans le grand continent nord-américain ne peut générer que de la beauté, même dans la petite vie qui est la mienne.

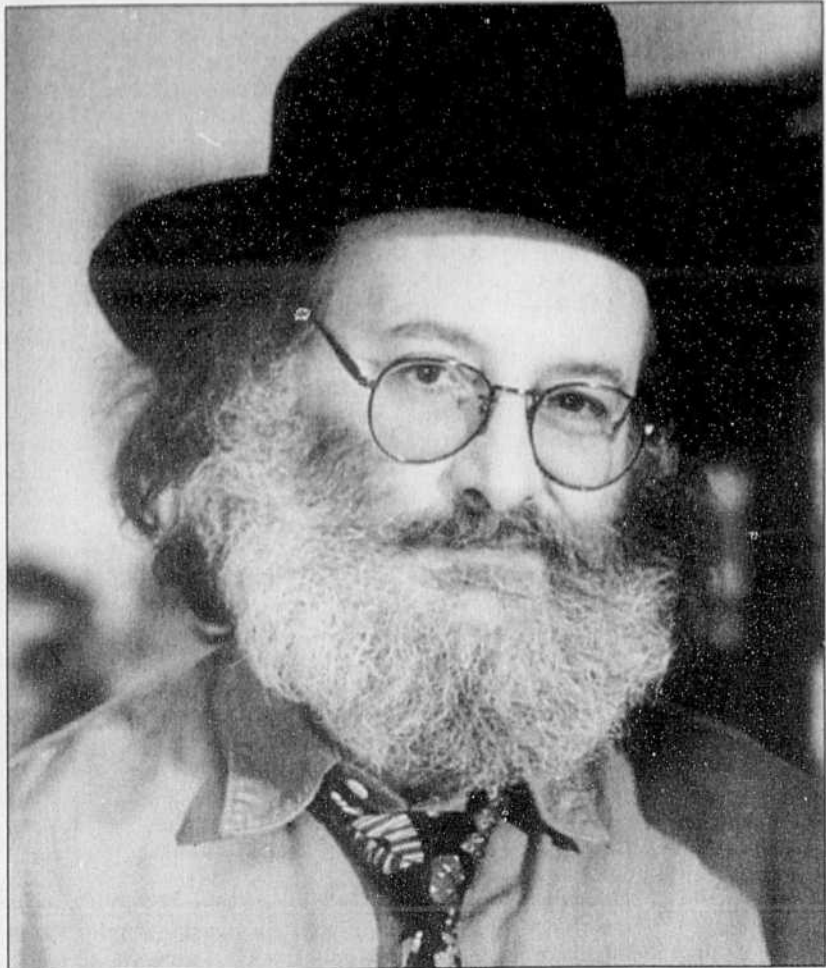
Mais tout au long de l'année, la grande vie finit toujours par me rejoindre. Je perds mon emploi, je perds ma maison dans Montréal, je n'ai plus d'argent pour que mes enfants puissent continuer à s'instruire, je suis chômeur et bintôt je

n'aurai plus de vie que celle que m'accordera sans doute l'aide sociale. Quand je m'en inquiète auprès du gouvernement, il me répond par un paradoxe : si on congédie le plus grand nombre possible de travailleurs, c'est pour mieux arriver au plein emploi. Quand je m'en inquiète auprès du Mouvement Desjardins, il me répond aussi par un autre très étrange paradoxe : c'est en investissant à l'étranger qu'on va devenir prospère chez soi. Il me semble pourtant que je ne cesse pas de m'appauvrir. Il me semble pourtant que toute ma famille ne cesse pas de s'appauvrir : mon frère fermier vient de faire faillite ; ma sœur infirmière ne travaille plus qu'à demi-temps ; mon oncle bûcheron s'est exilé aux États-Unis ; mon cousin schizophrène est devenu itinérant depuis qu'on l'a libéré de l'hôpital psychiatrique.

Tout au long de l'année, j'essaie de trouver des réponses aux questions que je me pose, j'essaie de trouver comment je pourrais être bien dans ma peau québécoise. La radio et la télévision me disent que je devrais cesser de le faire, qu'on trouve ce qu'on est à partir du moment où on l'oublie. La radio et la télévision me disent que je suis devenu un immigrant de l'intérieur et que je dois vivre avec. Mais je ne sais pas encore si cela serait vraiment une bonne chose pour moi

que je partage mon petit appartement du Plateau Mont-Royal avec un étudiant musulman qui ne boit pas d'alcool, ne mange pas de viande de porc et se prosterne deux fois par jour en direction de La Mecque. Maintenant que je suis devenu un immigrant de l'intérieur, chômeur et pauvre, je me sens mal avec n'importe quelle religion : je n'ai plus peur de l'enfer, je le vis maintenant jour après jour, dans le flou du pays incertain et équivoque.

Puis le 24 juin arrive. Si je souffre toujours de ne pas savoir quelle place je peux désormais occuper dans ce rêve commun qu'est malgré tout le Québec, j'essaie de ne plus y penser : pendant 24 heures, je me laisse avaler par le bleu du ciel, j'oublie ma colère et mon ressentiment, j'oublie tout ce qui m'angoisse dans l'avenir, j'oublie que j'existe comme individu, je me mets à fredonner la chanson collective, je me mets à danser la danse collective, dégage de toute culpabilité et de tout remords. J'ai besoin de cette simple journée de débordement collectif pour que mon cœur résiste tout au long de cette autre année dont je ne sais encore rien. J'ai besoin, tant besoin de ne plus me sentir seul, incertain et équivoque ! Une simple petite journée à vivre la nudité de toutes les différences enfin solidaires, est-ce trop exiger, aussi bien des autres que de moi-même ?



Victor-Lévy Beaulieu

ARCHIVES LE DEVOIR

Une petite révolution

Les Acadiens ont asséné une gifle magistrale au pouvoir libéral et peuvent s'en réjouir

FLORIAN LÉVESQUE
Balmoral, Acadie

Le 2 juin dernier, une petite révolution tranquille a eu lieu en Acadie, alors que deux circonscriptions à fortes concentrations acadiennes ont causé des remous politiques qui ont eu des répercussions sur l'ensemble du Nouveau-Brunswick et aussi dans les milieux politiques d'Ottawa. Dans Beauséjour-Peticodiac et Acadie-Bathurst, la population acadienne a contribué à l'élection de deux candidats du NPD. Comme on le sait, Angèle Vautour et Yvon Godin ont remporté leurs élections dans leur circonscription en battant deux gros canons de la machine libérale, Dominic LeBlanc, fils du gouverneur général du Canada, et Doug Young, l'arrogant ancien ministre de la Défense du cabinet Chrétien.

Pour une rare fois dans l'histoire du pays, de nombreux Acadiens et Acadiennes se sont comportés comme des maîtres et non comme des soumis. Comment expliquer ce revirement important ? Est-ce le premier soubresaut d'une petite révolution tranquille version acadienne ? Avons-nous franchi une étape importante de notre libération, alors que la loi du néolibéralisme imposée par Jean Chrétien et Frank McKenna continue de façon constante et soutenue pendant la moitié de cette année. Autour de cette mobilisation populaire s'est cristallisée la conscience que notre ennemi n'était nul autre que le Parti libéral du Canada. Dans nos régions, les députés libéraux sont devenus les cibles de ce pouvoir arrogant et méprisant à notre égard. Le 2 juin, les régions à fortes concentrations acadiennes n'ont pas lésiné sur les moyens. Seule Claudette Bradshaw, dans Moncton, a pu éviter le pire pour les libéraux dans les quatre principales régions acadiennes. Dans Madawaska-Restigouche, le conservateur Jean Dubé a ravi le siège au libéral Guy Arseneault.

Dans cette circonscription, le faible résultat obtenu par le candidat NPD s'explique par le fait qu'André Carrier, travailleur mis à pied de l'usine de pâtes et papier Avenir de Dalhousie, n'avait ni budget, ni organisation pour appuyer ses efforts sur le terrain. De plus, il n'avait pas animé la protestation contre les compressions à l'assurance-chômage comme Yvon Godin et Angèle Vautour l'ont fait dans leurs régions respectives. Il faut aussi mentionner que le groupe du Restigouche qui avait mené les manifestations en 1996 a décidé de ne pas participer au processus électoral, jugeant que le système parlementaire actuel n'arrivera jamais à répondre aux aspirations des citoyens du pays. Un autre facteur qui a contribué à la victoire des conservateurs, c'est le fait que la région de Madawaska n'a pas participé à la mobilisation populaire contre les compressions à l'assurance-chômage, contrairement à la région du Restigouche. De plus, la population du Madawaska est reconnue pour ses teintes de bleu, qui ont permis à Bernard Valcourt de prendre de la place à Ottawa et à Fredericton.

Parmi ceux et celles qui ont lutté contre Doug Young et compagnie, la défaite des politiciens libéraux au Nouveau-Brunswick a semé une grande joie dans nos communautés. Pour une rare fois, nous avons le sentiment d'avoir eu le dernier mot. Toutefois, il ne faut pas se leurrer. Nous paierons de généreuses pensions à ces politiciens qui ont refusé de nous défendre et il est à parier que la machine à patronage libérale saura dénicher de beaux postes à ses membres les plus fidèles.

Cependant, une chose demeure dans nos cœurs et dans nos consciences. C'est la satisfaction d'avoir enfin donné une flamboyante gifle à la puissante machine libérale qui doit maintenant vivre avec la réalité que notre vote peut, de temps en temps, se libérer de traditionnelles pressions politiques et économiques exercées contre nous. Même si nous vivons dans la misère politique, économique et sociale, nous avons, pour la première fois de notre histoire, refusé de vendre notre vote à ceux qui nous écrasent.

Les libéraux et les conservateurs devront maintenant vivre avec cette réalité. Lors des prochaines élections provinciales, Frank McKenna et le prochain chef du Parti conservateur n'ont qu'à bien se tenir. Rien n'est désormais certain dans les régions acadiennes.

Notre destin américain

Les eaux familières de l'Amérique latine, fortes de leurs affinités avec nos propres sensibilités, nous invitent à les retrouver

ANDRÉ PATRY

Ex-directeur du Service d'information interaméricain

Un an après la défaite de la France en juin 1940, un journaliste canadien très connu, Léopold Richer, publie une brochure intitulée *Vers l'accomplissement de notre destin américain*. Dans cet opuscule abondamment commenté par la presse francophone, l'auteur fait état du resserrément considérable des relations canado-américaines depuis la visite à Kingston en 1938 du président Roosevelt avec lequel le premier ministre Mackenzie King entretenait des rapports personnels particulièrement chaleureux. Dans ce même ouvrage, Richer consacre quelques passages au rapprochement que le Canada est en voie d'amorcer avec certains pays d'Amérique du Sud afin de trouver pour sa production agricole et industrielle des débouchés dont l'occupation de l'Europe par les Allemands l'avait brusquement privé.

Les Québécois entrent en scène

Tandis que le gouvernement fédéral envoie en 1941 en Amérique du Sud une première mission commerciale et négociale avec l'Argentine, le Brésil et le Chili l'établissement de relations diplomatiques, des initiatives se prennent au Québec en vue de compenser par des échanges culturels avec l'Amérique latine ceux que la guerre l'empêchait dorénavant de poursuivre avec l'Europe. On crée à Montréal l'Union des Latins d'Amérique et l'Association interaméricaine. Cette dernière reçoit, pour sa section brésilienne, un certain appui des autorités provinciales.

Le gouvernement du Québec avait en effet fini par reconnaître qu'il ne pouvait rester indifférent à la conclusion entre le Brésil et le Canada, en mai 1944, de la première convention culturelle signée par Ottawa avec un pays étranger et que le gouvernement fédéral se considérait inhabile à exécuter lui-même pour des raisons d'ordre constitutionnel. Cet accord avait abouti à l'octroi par le Brésil de bourses de séjour et d'études à des ressortissants canadiens, et comme la plupart des bénéficiaires de ces subventions étaient des francophones, les autorités québécoises, cédant à diverses pressions, avaient finalement accepté de contribuer à la mise en œuvre de cette entente en lui apportant leur concours financier.

Québec, ville clé

Alors qu'à Montréal les associations vouées aux échanges avec l'Amérique latine organisent de fréquentes manifestations auxquelles le public est convié et encouragent l'apprentissage des langues espagnole et portugaise, à Québec, l'Université Laval, s'appuyant sur une représentation consulaire locale dynamique (sept États d'Amérique ont des agents dans la capitale), fait une promotion de la langue espagnole qui remporte un succès considérable et soutient bientôt un enseignement élémentaire de la langue portugaise. Elle s'intéresse également à l'établissement de liens privilégiés avec Haïti. Elle en accueille en 1943 le président, qui est le premier chef d'État étranger à être reçu officielle-



ARCHIVES LE DEVOIR

Si nous ne pouvons pas nous permettre d'adopter à l'égard de la France cet esprit de totale indépendance que les pays d'Amérique latine affichent depuis longtemps vis-à-vis de l'Espagne et du Portugal, nous devons néanmoins reprendre le chemin de ce continent.

ment à Québec. Peu après cette visite, le gouvernement du Québec envoie en Haïti la première mission économique ministérielle de son histoire.

L'engouement pour l'Amérique latine à Québec est tel qu'une station radiophonique locale offre chaque semaine à ses auditeurs une émission consacrée à l'Amérique latine, présentée en français et en espagnol, ce qui est tout un événement dans une ville où ne vivent qu'une vingtaine d'hispanophones. Au cours de leurs visites à Québec, les chefs des missions diplomatiques latino-américaines accrédités à Ottawa notent cet intérêt des Québécois pour leur continent. En octobre 1945, lors de la tenue dans la capitale québécoise de la première réunion de la FAO, le porte-parole des délégations latino-américaines, Julio Caceres, ambassadeur du Honduras à Washington, se déclare publiquement favorable au choix de Québec comme siège permanent de cette nouvelle institution des Nations unies. Mais l'absence de toute réaction officielle de la part des autorités canadiennes et québécoises fera vite oublier cette proposition d'un groupe de pays amis.

Vers la fin des années 40 et le début des années 50, les Québécois regardent de nouveau vers l'Europe et tournent peu à peu le dos à l'Amérique latine. L'Argentine, le Costa Rica,

Haïti et l'Uruguay cessent leurs activités consulaires à Québec. Seuls le Mexique et la République dominicaine maintiennent leur représentation dans cette capitale.

De nouveau le même destin

Un demi-siècle après cette «aventure» latino-américaine des Québécois, ce qui leur avait paru à l'époque une donnée essentielle de leur destin refait maintenant surface avec, cette fois, un nouveau visage qui semble refléter quelque chose de fondamental.

Les dernières décennies ont suscité au Québec l'émergence d'une identité propre, bien distincte de celle des francophones d'Europe et d'ailleurs, solidement enracinée dans un vaste continent dont elle pourrait devenir l'une des réalités culturelles incontournables. Pour des raisons aussi bien géographiques qu'institutionnelles, le Québec occupe en Amérique une place certes modeste mais néanmoins significative, qui pourrait lui permettre, s'il en avait la volonté, de remplir un rôle non négligeable dans un monde où sont officielles les deux plus importantes langues de la latinité par le nombre de leurs usagers et où des ressources et des besoins de toutes sortes tracent à toutes les parties la voie d'une coopération aux horizons illimités.

Des milliers de Latino-Américains, installés au Québec depuis une vingtaine d'années, ont prouvé par leur intelligence, leur vitalité et leur ingéniosité qu'ils pouvaient beaucoup apporter aux Québécois dont ils ont découvert les affinités avec leur propre sensibilité. Les Québécois, pour leur part, qu'ils soient enseignants, artistes, animateurs culturels ou entrepreneurs, doivent reprendre le chemin de ce continent qui les avait tant fascinés pendant la dernière guerre. Ils y trouveront un accueil d'une cordialité insoupçonnée.

Il n'est pas question, bien entendu, de s'éloigner de la France et de l'univers dont elle est la tête et le cœur. Notre destin comme peuple est indissolublement lié à celui de la terre ancestrale. Nous ne pouvons nous permettre d'adopter à l'égard de la France cet esprit de totale indépendance que les pays d'Amérique latine affichent depuis longtemps vis-à-vis de l'Espagne et du Portugal et qu'autorisent leurs immenses ressources et leur poids démographique. Minoritaires, immergés dans le monde culturel le plus dynamique et le plus conquérant de la planète, nous devons rester attachés à notre unique bouée de sauvetage : la francophonie. Mais notre navire doit maintenant voguer sur ces eaux familières qui baignent nos rivages et nous invitent à les retrouver.

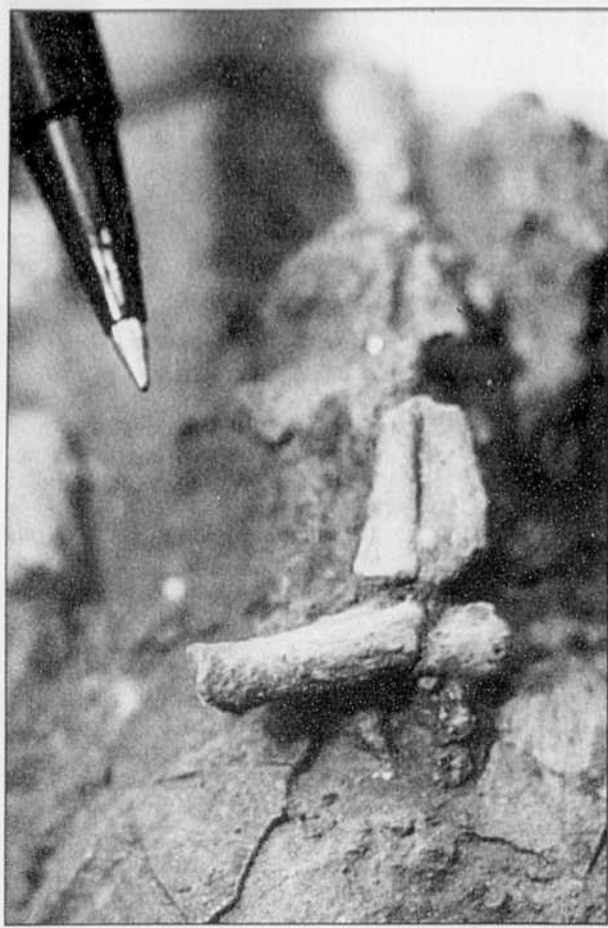
L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut ; Diane Précorat (pages éditoriales, responsable des pages thématiques) ; Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean-François Turcotte ; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque ; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélière (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec) ; à l'information sportive : Yves d'Avignon ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Isabelle Hachey (directeur adjoint) ; Marie-Claude Petit (commis). La documentation : Gilles Paré (directeur) ; Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Gylaine Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires) ; Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon ; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Corneils, Francine Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vies, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Briens (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Nancy Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction) ; Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'œuf



REUTERS

DES PALÉONTOLOGUES ont déclaré hier avoir découvert dans le centre du Portugal un embryon fossile d'un dinosaure qui daterait d'il y a 140 millions d'années, soit deux fois l'âge de ceux qui avaient jusque-là été mis au jour. Philippe Taquet, directeur du Laboratoire de paléontologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, a déclaré lors d'une conférence de presse que les plus vieux embryons jamais découverts jusqu' alors — une vingtaine en tout — l'avaient été aux États-Unis et dans le désert de Gobi et dataient tous d'il y a environ 70 millions d'années. L'embryon portugais, trouvé à l'intérieur d'un œuf fossile, n'est pas seulement le plus vieux au monde mais il est aussi le premier à dater du jurassique, et non plus de la période du crétacé comme les autres, a précisé Philippe Taquet.

Ottawa au dernier rang du bilinguisme

Ottawa (PC) — La capitale nationale s'est classée au dernier rang pour le bilinguisme parmi les villes qui souhaitent accueillir les Jeux du Canada de l'an 2001.

Le quotidien *Ottawa Citizen* a obtenu des rapports confidentiels qui révèlent que la région de Niagara, de même que la ville de London, toutes deux en Ontario, ont mieux fait que la région Ottawa-Carleton pour le bilinguisme, un des critères appliqués dans la sélection de la ville hôte des Jeux. Le comité de sélection a fondé ses évaluations sur des éléments comme la présence d'une banque de bénévoles parlant le français, les services offerts aux médias et le bilinguisme au sein du groupe défendant la candidature de chaque ville.

Du dossier de la région de Niagara, le comité de sélection a notamment dit qu'il avait « un appui significatif des groupes communautaires francophones ». Quant à celui d'Ottawa, le comité de sélection a estimé qu'il n'avait pas fait la démonstration de la capacité de la région d'accueillir les Jeux. La mairesse d'Ottawa, Jacqueline Holzman, n'en croyait pas ses oreilles. « C'est un affront à la réalité, c'est incroyable. » Elle a dit trouver « bizarre » qu'Ottawa ait été moins bien cotée que Niagara et London au chapitre du bilinguisme. « Cela reflète le fait qu'ils voulaient aller à London. Que nous ayons eu un bon dossier ou non, London aurait obtenu [les Jeux] de toute façon. »



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdelle, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Licence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

«G8»

SUITE DE LA PAGE 1

qui s'ouvre cette semaine à New York, cinq ans après le Sommet de Rio.

Autre échec: Bill Clinton n'a pas tenu compte de l'insistance des États européens sur le maintien d'un contingent américain en Bosnie après expiration du mandat de la Force de stabilisation de l'Otan (SFOR), en juin 1998.

Les 8500 soldats américains stationnés en Bosnie constituent l'ossature de la SFOR, qui compte au total 31 000 hommes.

« Notre politique, c'est que la mission doit être menée à bien d'ici juin 1998 et c'est ce que nous escomptons », a dit Clinton lors de la conférence de presse clôturant le Sommet de Denver. Au cours des réunions de travail et des discussions, le président américain avait appelé ses partenaires européens à ne pas focaliser leur attention sur cette date de juin 1998, mais à multiplier les initiatives lors des douze mois restants.

Les Européens redoutent que le retrait américain ne précipite une reprise de la violence en Bosnie ou l'application des clauses civiles des Accords de Dayton (novembre 1995) se heurte à d'énormes difficultés (fonctionnement des institutions collégiales, retour des réfugiés, liberté de circulation entre les deux entités constitutives de la Bosnie).

Un communiqué rédigé lors du sommet met en demeure les dirigeants des Balkans (Croatie et Serbie comprises) de respecter les accords de paix ou de se préparer à des sanctions financières.

Organisé à moins d'un mois du sommet de l'OTAN à Madrid qui marquera l'admission pour la première fois de pays issus du glacis soviétique, États-Unis et Europe ont également affiché leurs divergences sur la liste des nouveaux adhérents à l'Alliance atlantique.

« Nous avons toujours des différences d'opinion pour savoir si cette première liste doit comprendre trois ou cinq pays — ou quatre comme le souhaitent certains. Mais je ne pense pas que cela nuira durablement à l'Alliance », a dit Bill Clinton.

La République tchèque, la Hongrie et la Pologne seront assurément du lot. La France et l'Italie aimeraient que la Roumanie les rejoignent et l'Europe communautaire défend la candidature slovène.

De ces deux États, Clinton dit qu'« ils sont d'excellents candidats à l'admission à l'OTAN s'ils poursuivent sur la voie des réformes et continuent de développer leur partenariat militaire avec nous ». Mais Washington exclut leur entrée dès le sommet de Madrid des 8 et 9 juillet.

Au chapitre des succès, l'intégration de la Russie restera l'un des acquis du Sommet de Denver, même si l'absence pour cause de « fatigue » de Boris Eltsine au concert de gala don-

né samedi soir a relancé les interrogations sur l'état de santé du chef d'État russe.

Arrivé éclatant de santé dans le Colorado, Eltsine est reparti hier matin en se disant dans une forme « excellente ». Mais la clarté de son discours et l'assurance de sa démarche, si elles ont balayé les pires craintes, n'ont pas totalement effacé l'impression de fragilité du président âgé de 66 ans qui a subi l'an passé un multiple pontage coronarien et des complications pulmonaires lors de sa convalescence.

Quoi qu'il en soit, la Russie semble avoir conquis à Denver un siège permanent à la table des dirigeants de la planète. Les glissements sémantiques de G7 à G7+1, puis à G8, ne laissent pas de doute sur la question.

Plus tangibles, l'annonce de l'entrée de la Russie au Club de Paris des pays créditeurs, le rapprochement amorcé avec l'Organisation mondiale du commerce, le réchauffement des relations bilatérales avec le Japon ont autorisé le chancelier allemand Helmut Kohl à évoquer la tenue dans un temps proche d'un Sommet du G8 en Russie.

« On peut débattre pour savoir si la Russie vient d'être pleinement admise ou si elle ne l'a été qu'à 90 %. Le fait est que Boris Eltsine était présent ici, c'est une réalité, une réalité appréciable », a déclaré le chancelier allemand.

Pour Eltsine, « le G8 existe déjà ». Quant à Jacques Chirac, même si la délégation française est restée très prudente sur une admission officielle de la Russie, il a estimé que le G8 s'était renforcé, que le G8 existait.

Autre géant de la planète, la Chine reste exclue du groupe mais a focalisé l'attention de Denver en raison de l'imminence de la rétrocession de Hong-Kong et des craintes que suscite l'avenir de la future ex-colonie britannique devenue l'une des places financières les plus importantes.

La déclaration finale exhorte la Chine à respecter la formule « un pays, deux systèmes » définissant les modalités du retour de Hong-Kong dans son giron en organisant des élections législatives démocratiques et en « garantissant un haut degré d'autonomie ».

Le gel du processus de paix au Proche-Orient fut également l'objet de discussions. Dans leur communiqué final, les Huit se sont déclarés déterminés à relancer. « Il est essentiel de rétablir un sentiment de sécurité et de confiance entre Israéliens et Palestiniens. Nous ferons tout notre possible pour relancer la mise en œuvre des accords d'Oslo et faire respecter les principes de Madrid, notamment l'échange de la terre contre la paix. »

Avant de se quitter, les Huit ont fixé leur prochain sommet annuel du 15 au 17 mai 1998 dans la ville anglaise de Birmingham, à l'invitation du premier ministre britannique, Tony Blair.

RAFALE

SUITE DE LA PAGE 1

tif de recruter quelques candidats de haut calibre et d'injecter du sang neuf à son équipe ministérielle. Dans cette optique, il pourrait être tenté de retarder le remaniement ministériel.

Quoi qu'il en soit, il n'y aurait rien en cela de très périlleux pour le PQ, qui serait assuré de remporter au moins cinq des sept partielles envisagées.

Bertrand. À l'issue d'un épuisant chassé-croisé judiciaire, la Cour d'appel a confirmé le 3 mars un jugement de la Cour supérieure déclarant le député libéral Robert Thérien coupable de fraude électorale. Aux élections générales de 1994, il avait remporté la circonscription par la mince majorité de 146 voix contre Monique Simard, élue depuis députée de Laprairie. En 1995, le OUI avait recueilli 53,7 % des voix. En principe, c'est une circonscription qui est à la portée du PQ.

Duplessis. Décédé le 23 avril, le député Denis Perron s'était fait élire par une majorité de 5200 voix en 1994. Au référendum, le OUI avait recueilli 62,7 % des voix. On peut difficilement imaginer que les électeurs de Duplessis ne se fassent pas représenter par un péquiste.

Bourassa. Élu en 1994 par 2500 voix de majorité, le libéral Yvon Charbonneau s'est désisté en début de mai pour se porter candidat à l'élection fédérale dans la circonscription d'Anjou-Rivière-des-Prairies. Et il a réussi. Considérant que le OUI a recueilli 56,6 % des suffrages en 1995 et que la tradition libérale y est ancrée, la circonscription de Bourassa apparaît inaccessible au Parti québécois.

Kamouraska-Témiscouata. La députée libérale France Dionne a elle aussi fait faux bond à Daniel Johnson pour aller faire campagne aux côtés de Jean Chrétien. Mais sa tentative fut moins heureuse et elle a connu la défaite. En 1994, sa majorité ne fut que de 386 voix, et au référendum de 1995, le OUI a recueilli 52,6 % du vote. C'est donc une circonscription que le PQ peut espérer reprendre aux libéraux.

Chicoutimi. On croit savoir que Jeanne Blackburn, ex-ministre nommée par Jacques Parizeau puis rétrogradée par Lucien Bouchard,

sera sous peu invitée à libérer la circonscription pour faire de la place à une personnalité convoitée par le premier ministre. Non seulement la majorité de Mme Blackburn fut de 13 000 voix en 1994 mais le OUI a recueilli 68,8 % des voix en 1995. Le PQ y régnera encore pour longtemps.

Iberville. Nommé par Jacques Parizeau puis rétrogradé par Lucien Bouchard, l'ex-ministre Richard Le Hir siège maintenant à titre de député indépendant. La rumeur veut que le gouvernement soit en train de lui construire un pont d'or pour le convaincre de quitter la vie politique active. Aux générales de 1994, sa majorité ne fut que de 1460 voix, alors qu'en 1995, le OUI a recueilli 56,2 % des voix. Les péquistes prétendent qu'avec un candidat plus populaire et mieux intégré au milieu, ils auraient d'excellentes chances de conserver cette circonscription. Ce en quoi ils n'ont peut-être pas tort.

Matane. Toutes les sources d'informations plus crédibles convergent dans le même sens, à savoir que le premier ministre Bouchard invitera son ministre du Travail, Mathias Rioux, à quitter la vie politique pour relever un nouveau défi, plus conforme à ses aptitudes. En 1994, il s'est fait élire par une majorité de 4200 voix, alors que le OUI a recueilli 62,4 % des voix en 1995. A moins que la popularité du gouvernement Bouchard ne s'écroule dans les bas fonds, c'est une circonscription que le PQ est en mesure de conserver, même dans l'hypothèse d'une élection partielle.

Les rumeurs sur l'imminence d'un remaniement ministériel ont connu une recrudescence dans les derniers moments des travaux de l'Assemblée nationale. Le premier scénario veut que le premier ministre Bouchard agisse dès le surlendemain de la Fête nationale, soit jeudi prochain, le 26 juin. Il s'agirait alors d'un léger remaniement.

L'autre théorie veut que le premier ministre opte pour un remue-ménage et qu'il lui faille, pour ce faire, donner plus de profondeur à sa députation. Ce qui, en toute logique, l'inciterait à effectuer ce remaniement ministériel seulement après la tenue des élections partielles.

MATERNELLE «L'ennui qu'éprouve l'enfant seul avec sa mère est un facteur de retard»

SUITE DE LA PAGE 1

massivement investi dans ce domaine et accordé une priorité à la scolarisation précoce, dit Michaëla Bobasch, du quotidien *Le Monde*. Mais on trouve en maternelle le pire et le meilleur. Il arrive par exemple que les petits se retrouvent à 30 par classe, la moyenne française étant de 27,5. Cela fait une coupure radicale avec les garderies, où chaque moniteur a rarement la responsabilité de plus d'une douzaine d'enfants. Dans les années 60, les petits étaient 40 par classe, rappelle Michelle Palauqui.

Auteurs d'un mémoire sur cette question destiné au Haut Conseil de la population et de la famille, Catherine Dolto-Tolitch (fille de la célèbre psychanalyste) s'inquiète de la tendance française à inscrire les enfants de plus en plus tôt en maternelle.

« En France, on fait l'école maternelle à deux ans, ce qui est trop tôt pour beaucoup d'enfants. C'est une question de maturité. Un enfant qui ne sait pas manger, se laver, s'habiller seul ne devrait pas aller dans une école maternelle. La maternelle trop tôt, ça fait des moutons parce que les enfants

en mal d'affection éprouveront le besoin de se coller au groupe. C'est comme ça qu'on fabrique des clients pour les sectes ou les partis politiques extrémistes. »

La socialisation vers trois ans reste cependant importante, dit-elle. « L'ennui qu'éprouve l'enfant seul avec sa mère est un facteur de retard. Mais la réponse donnée par l'école maternelle trop tôt est mauvaise [...]. Apprendre à lire trop tôt, c'est mauvais, parce que l'enfant y perd beaucoup de son imaginaire [...]. Les gens ne comprennent pas assez ce que Françoise Dolto a dit il y a 50 ans: il n'y a pas d'intelligence cognitive qui puisse se développer harmonieusement sans que les affects soient en paix. » Catherine Dolto-Tolitch cite le cas de cette classe de maternelle du nord de la France qui accueille de jeunes Turcs avant même qu'ils ne soient prodigés. L'inspecteur d'académie a eu la brillante idée d'interdire à l'enseignante de prononcer le moindre mot en turc. « Ça fabrique de la pathologie! »

Michel Plon, co-auteur du *Dictionnaire de la psychanalyse* (Fayard, 1997), en a aussi contre la tendance très présente en France à vouloir fabriquer de petits chiens savants. « Il y a du déire dans cette idée d'inscrire ses enfants le plus tôt possible à l'école pour qu'ils réussissent leur bac. »

PARTENARIAT

SUITE DE LA PAGE 1

posait une question pertinente. « Pourrions-nous [les Canadiens] refuser de discuter avec les Québécois si ceux-ci, lors du prochain référendum, votent sans ambiguïté en faveur d'une formule ambiguë comme la souveraineté-association? Si nous prétendons que des négociations sont légalement indispensables après un vote pour le OUI, ne sont-elles pas également politiquement nécessaires, même si elles sont basées sur une question claire et honnête que nous avons en horreur? »

Thorsell, qui est un apôtre de la réconciliation, croit cependant connaître la réponse à sa propre question. Au cours d'un entretien avec *Le Devoir*, la semaine dernière, il soutenait que son point de vue conciliant n'est « certainement pas largement partagé » au Canada. A son avis, si jamais le OUI l'emporte sur une question comme celle posée en 1995 (la souveraineté assortie d'une offre de partenariat), les Canadiens auront d'abord la tentation de renvoyer les Québécois à leurs devoirs: votez sur une question claire, ne portant que sur l'indépendance du Québec, et si le OUI l'emporte par une marge raisonnable, nous négocierons les termes de la sécession, leur diront-ils, selon lui. Les Canadiens refuseront, à court terme, de négocier quelle forme de partenariat. Au mieux, « huit ou dix ans plus tard, ils accepteront de discuter de certaines formes d'association. »

Selon Thorsell, les Québécois qui voteront OUI doivent donc envisager un processus en deux temps, étalé sur une décennie.

À l'autre bout du pays, à Vancouver, un intellectuel partisan d'un nouveau pacte fédéral qui accorderait plus de pouvoirs aux provinces, Gordon Gibson, abonde dans ce sens. « L'offre de partenariat des souverainistes est un "nonstarter", dit-il. D'une part parce que pour qu'elle devienne réalité, elle devrait être approuvée par les provinces dans le cadre d'une procédure d'amendement constitutionnel, ce qui paraît invraisemblable dans un court laps de temps. D'autre part, et c'est la principale raison, parce que tous les exemples d'associations bipolaires, qui ne comportent que deux pays partenaires, que je connaisse, ont été rapidement voués à l'échec. Soit que le partenaire le plus gros trouve injuste d'accorder autant de pouvoirs à l'autre qu'à lui-même, soit le plus petit refuse de subir la domination du plus imposant des deux. »

Cependant, ajoute Gibson, qui vient de produire un document de réflexion sur l'avenir constitutionnel du Canada pour le gouvernement de la Colombie-Britannique (pas encore publié), « les Canadiens voudraient continuer de faire des affaires avec le Québec, ça c'est certain ». D'ailleurs, des sondages indiquent de façon récurrente que les deux tiers des électeurs du Canada inciteraient leurs gouvernements à maintenir des liens économiques.

C'est là-dessus que les souverainistes tablent. « C'est déjà un partenariat », dit le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, au cours d'un entretien avec *Le Devoir*. « Plusieurs au Canada l'ont déjà dit: ce serait au minimum un libre-échange. Alors à partir de là, les Canadiens réaliseraient que ce sera dans leur intérêt de mettre en place des instruments institutionnels pour gérer nos rapports commerciaux. Le partenariat se mettrait en place par nécessité. » Certes, les institutions communes n'auraient pas l'envergure projetée dans l'entente du 12 juin 1995. Mais déjà, à l'époque, M. Landry le reconnaissait. « Nous recherchons sincèrement tous les éléments qu'on offre, disait-il au *Devoir* [23 septembre 1995]. Mais si on ne les a pas tous, on ne les aura pas tous. Si l'appareil n'est pas parfait au départ, au moins il y a une lumière au bout du tunnel. »

Dans l'autre camp, les protagonistes empruntent volontiers au vocabulaire en vogue, non seulement chez les souverainistes mais dans toutes les instances internationales, des Nations unies à l'OTAN. Le concept de partenariat est très à la mode. Évidemment, on l'emploie à toutes les sauces. Jean Charest aussi bien que Jean Chrétien l'utilisent, pour parler de collaboration entre Ottawa et les provinces. A quelques nuances près, les partis libéral et conservateur proposent toutefois un partenariat qui

conserve à l'ordre fédéral un pouvoir de coordination, de normalisation et de contrôle qui lui permet de protéger l'intérêt national, de veiller à la libre circulation des personnes et des biens entre les provinces ou de préserver sentiment d'une citoyenneté partagée. Les politiciens fédéraux sont enclins à partager avec les provinces la responsabilité de définir les normes et les objectifs nationaux. Les efforts du ministre Pierre Pettigrew pour rallier les provinces au concept d'union sociale vont dans cette direction. Mais dans ce cas comme dans les autres, Ottawa garde les mains sur le volant.

Les deux partis fédéraux conviennent de la nécessité par contre de céder aux provinces, voire au secteur privé ou aux municipalités, la responsabilité d'organiser les services directs aux citoyens, lorsque cela est plus efficace. Les ententes signées avec huit provinces canadiennes, dont le Québec, sur la formation de la main-d'œuvre, sont un exemple: les provinces gèrent, mais Ottawa contrôle.

Le chef réformiste Preston Manning propose une formule différente: l'attribution aux provinces des compétences en matière culturelle et sociale. Mais le renforcement des pouvoirs fédéraux dans la sphère économique. Suivant cette formule, Ottawa conserve le gouvernail sur les questions les stratégiques.

D'un océan à l'autre, on entend parler de plusieurs initiatives provinciales qui vont dans la même direction. On dit que l'Albertain Ralph Klein aurait un plan. En Colombie-Britannique, le premier ministre Glen Clark vient de recevoir le rapport d'un groupe de travail composé de partisans d'une plus grande décentralisation des pouvoirs vers les provinces. Le chef libéral Daniel Johnson, qui propose de restaurer l'influence des provinces dans le processus décisionnel fédéral, affirme que l'Ontarien Mike Harris est disposé à discuter de changements de cette nature.

Dans un livre publié en 1995 (*Regards sur le fédéralisme canadien*) l'ancien chef libéral Claude Ryan mettait au jour les trois postulats qui semblent inspirer la ligne de conduite des autres provinces dans les négociations sur le partage des pouvoirs au pays.

Les provinces considèrent a priori que le partage établi par la Constitution n'est pas mauvais; elles veulent conserver un gouvernement fédéral doté de pouvoirs suffisants pour être en mesure d'assumer efficacement les responsabilités d'un gouvernement central dans une fédération moderne; elles sont enclines à rejeter tout nouveau partage qui donnerait l'impression de favoriser une ou des provinces à l'exclusion des autres.

Ces balises étant fixées, il est plus facile de mesurer l'ampleur des changements possibles à l'intérieur du Canada.

Mais les modifications qui résulteraient de l'évolution en cours seraient-elles suffisantes pour satisfaire aux exigences des Québécois? Un groupe d'universitaires, réunis par l'Institut de recherches en politiques publiques de Montréal (IRPP) en doute. Dirigé par un Albertain (le professeur Roger Gibbins) et un Québécois (Guy Laforest de l'Université Laval), le groupe de 13 intellectuels comprend des « gens associés au camp du OUI en 1995 » et des fédéralistes de plusieurs provinces.

Entre le statu quo et l'indépendance, ces penseurs cherchent à évaluer quelles concessions les tenants des deux options doivent faire à l'autre camp pour trouver une solution à l'impassable actuelle. « Nous sommes dans le plan C, dit Guy Laforest au *Devoir*. Nous ne croyons pas que la solution se trouve dans le fédéralisme maquillé, le replâtrage dont parlent les politiciens fédéraux actuellement, ni comme tel dans la formule de souveraineté-partenariat proposée en 1995 », ajoute-t-il.

Le rapport fera la critique de la formule de partenariat proposée au référendum de 1995. Il placera également les fédéralistes devant les faiblesses, voire les dysfonctionnements de la fédération présente.

Ce rapport doit être publié à l'automne. Il renverra les deux camps dos à dos. Les invitant à mettre de l'eau dans leur vin. Les uns y trouveront des pistes pour améliorer le fonctionnement de la fédération à la satisfaction du Québec. Les autres un éclairage pour améliorer l'offre de partenariat assortie à la souveraineté du Québec.

Reste que « le meilleur moyen de développer l'autonomie des enfants, c'est qu'ils puissent exister en dehors des parents. [...] Sur le plan du développement psychologique, il est fondamental qu'un enfant acquière son autonomie psychique dans la vie quotidienne vers l'âge de trois ans. Cette autonomie est nécessaire pour que l'enfant puisse se développer comme étant autre chose que l'appendice des parents et notamment de sa mère. C'est la possibilité de se penser soi-même. »

La loi d'orientation du 10 juillet 1989 affirme que l'école maternelle « joue un rôle manifeste en faveur des enfants les moins favorisés devant l'accès au savoir ». Michel Plon croit pourtant que la maternelle « est aussi importante pour les enfants des milieux favorisés, qui sont peut-être plus sollicités intellectuellement mais souvent moins autonomes. »

Mme Palauqui, qui est venue au Québec il y a quelques années, a ce message pour les parents québécois qui veront, la larme à l'œil, leur petit de cinq ans partir toute la journée dès l'an prochain: « Il n'y a vraiment pas lieu de s'inquiéter d'une scolarisation à cinq ans. Sans compter que les spécialistes que nous avons interrogés sont à peu près unanimes pour dire que la maternelle, les enfants en raffolent. »